



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Programme alimentaire mondial

RAPPORT SPÉCIAL

MISSION FAO/PAM D'ÉVALUATION DES RÉCOLTES ET DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

14 septembre 2017



Crédits photographiques: ©FAO-WFP/Ricci Shryock et ©FAO/Riccardo Gangale.

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO.

ISBN 978-92-5-209903-1
© FAO, 2017

La FAO encourage l'utilisation, la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Sauf indication contraire, le contenu peut être copié, téléchargé et imprimé aux fins d'étude privée, de recherches ou d'enseignement, ainsi que pour utilisation dans des produits ou services non commerciaux, sous réserve que la FAO soit correctement mentionnée comme source et comme titulaire du droit d'auteur et à condition qu'il ne soit sous-entendu en aucune manière que la FAO approuverait les opinions, produits ou services des utilisateurs.

Toute demande relative aux droits de traduction ou d'adaptation, à la revente ou à d'autres droits d'utilisation commerciale doit être présentée au moyen du formulaire en ligne disponible à www.fao.org/contact-us/licence-request ou adressée par courriel à copyright@fao.org.

Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être achetés par courriel adressé à publications-sales@fao.org.

R A P P O R T S P É C I A L

MISSION D'ÉVALUATION FAO/SMIAR DES RÉCOLTES ET DES DISPONIBILITÉS ALIMENTAIRES EN LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

14 septembre 2017

Le présent rapport a été établi par Benjamin Badjeck, Alessandro Costantino et Oscar Gobbato (FAO) et Souleika Abdillahi (PAM), sous la responsabilité des secrétariats de la FAO et du PAM, à partir d'informations officielles et officieuses. La situation pouvant évoluer rapidement, prière de s'adresser aux soussignés pour un complément d'informations le cas échéant.

Mario Zappacosta
Économiste principal, SMIAR
Division du commerce international
et des marchés, EST/FAO
Mél: gjews1@fao.org

Arif Husain
Economiste principal, Directeur du service
Analyse et tendances de la sécurité
alimentaire, VAM/PAM
Mél: arif.husain@wfp.org

Veillez noter que le présent rapport spécial peut être obtenu sur Internet sur le site Web de la FAO aux adresses URL ci-après: www.fao.org <http://www.fao.org/gjews/> et <http://www.wfp.org/food-security/reports/CFSAM>

Les alertes spéciales et les rapports spéciaux peuvent aussi être reçus automatiquement par courrier électronique dès leur publication, en souscrivant à la liste de distribution du SMIAR. À cette fin, veuillez envoyer un courrier électronique à la liste électronique de la FAO à l'adresse suivante: maillserv@maillserv.fao.org sans remplir la rubrique sujet, avec le message ci-après:

subscribe SMIARAlertes-L

Pour être rayé de la liste, veuillez envoyer le message:

unsubscribe SMIARAlertes-L

SOMMAIRE

ABRÉVIATIONS	6
FAITS SAILLANTS	7
1. VUE D'ENSEMBLE	8
2. SITUATION MACROÉCONOMIQUE	9
3. AGRICULTURE	17
3.1 Caractéristiques générales du secteur agricole	17
3.2 Orientations du secteur agricole.....	18
3.3 Campagne agricole 2015/16	19
3.4 Cultures de rente	27
3.5 Élevage.....	32
3.6 Pêche et pisciculture	34
4. MARCHÉS ET PRIX DES DENRÉES ALIMENTAIRES	35
5. BILAN DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE DE CÉRÉALES 2016/17	39
6. SECURITE ALIMENTAIRE	40
6.1 Evolution de l'insécurité alimentaire	40
6.2 Moyens d'existence	42
6.3 Stratégies.....	44
6.4 Consommation alimentaire.....	44
7. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS	45
7.1 Cultures vivrières.....	45
7.2 Cultures de rente (coton, cacao, palmier à huile)	45
7.3 Élevage.....	45
7.4 Pêche et pisciculture	46
7.5 Système d'information agricole	46
7.6 Assistance alimentaire et nutritionnelle	46
ANNEXE: Enquête terrain: ONG partenaires et axes de déploiement	47

ABRÉVIATIONS

AFD	Agence française de développement
ANDE	Agence Nationale de Développement de l'Elevage
ASI	Indice de stress hydrique
CEMAC	Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale
CFA	Franc de Coopération Financière de l'Afrique
CFSAM	Crop and Food Security Assessment Mission
DGA	Direction générale de l'agriculture
DSDI	Direction des statistiques, de la documentation et de l'informatique
EIU	Economic Intelligence Unit
EFSA	Emergency Food Security Assessment
EUR	Euro
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FMI	Fonds monétaire international
FNEC	Fédération nationale des éleveurs centrafricains
IC	Intervalle de Confiance
ICASEES	Institut Centrafricain des Statistiques, des Etudes Economiques et Sociales
ICRA	Institut Centrafricain de Recherche Agronomique
IPC	Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire
MCDMR	Ministère Chargé du Développement du Monde Rural
MDR	Ministère du développement rural
MINUSCA	Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation en la République centrafricaine
ONG	Organisation non gouvernementale
ORCCPA	Office de Conditionnement et de Contrôle de Produits Agricoles
PAM	Programme alimentaire mondial
PIB	Produit intérieur brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPCB	Péripneumonie contagieuse des bovidés
SEGA	Société d'Etat de Gestion des Abattoirs
SMIAR	Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture
UC	Unités de Compte
UE	Union européenne
UNFPA	United Nations Population Fund
USD	United States Dollar
XAF	Franc CFA

FAITS SAILLANTS

- En 2016, la Direction des statistiques, de la documentation et de l'informatique du Ministère chargé du Développement du Monde Rural a révisé les séries temporelles d'estimations de superficies et de production.
- La production vivrière en 2016 est estimée à un peu plus d'un million de tonnes, soit environ 35 pour cent supérieure à celle de 2015, avoisinant la moyenne d'avant-crise (2008-2012).
- Ce résultat global remarquable tient à une production de manioc au-dessus de la moyenne, alors que la production céréalière, bien qu'ayant progressé de 13 pour cent par rapport 2015, demeure déficitaire de 27 pour cent par rapport à la moyenne d'avant la crise (2008-2012).
- Les superficies emblavées et les rendements ont bénéficié de conditions climatiques généralement favorables, de l'amélioration de la situation sécuritaires par endroits, ainsi que de l'assistance fournie aux ménages agricoles par la communauté internationale.
- La FAO dans cette optique a distribué des semences et des outils à 150 700 ménages.
- Sur la base des estimations de la Mission, les prévisions des besoins d'importation de céréales pour l'année commerciale 2016/17 se montent à environ 64 000 tonnes. Considérant que les importations commerciales pourraient atteindre 23 407 tonnes et que les quantités d'aide alimentaire disponibles et prévues totaliseraient 34 000 tonnes, le déficit céréalier non couvert est estimé à environ 6 700 tonnes.
- Les secteurs de l'élevage, de la pêche et d'aquaculture, dévastés par la crise, reprennent graduellement de la vigueur, avec des taux de croissance variant de 3 à 6.5 pour cent en 2015 et 2016.
- La production du coton, principale culture de rente du pays, a été sérieusement mise à mal par la crise, avec l'abandon des champs et la destruction des infrastructures. En 2016/17, la production cotonnière est estimée à 4 000 tonnes à peine, soit 75 pour cent en deçà de la moyenne d'avant-crise.
- En décembre 2016, les prix de la plupart des denrées alimentaires à Bangui étaient inférieurs à leurs niveaux de l'année antérieure à la faveur des améliorations des conditions de l'offre et de commercialisation, mais toujours supérieurs à leurs niveaux d'avant-crise en décembre 2012, car de contraintes importantes brident encore la production et les circuits de commercialisation. Les prix du maïs, de la farine de blé, de la viande de bœuf, tout comme ceux du gibier et du poisson, étaient de 25 à 35 pour cent plus bas en décembre 2016 que 12 mois auparavant, mais toujours de 20 à 70 pour cent supérieurs à leurs niveaux d'avant-crise.
- Dans les localités affectées par la reprise des violences intercommunautaire en septembre 2016, notamment les préfectures d'Ouham-Pende, de Nana-Gribizi, de Haute-Kotto et d'Ouaka, la tendance des prix a été différente de celle de Bangui, avec une forte poussée vers la hausse au dernier trimestre de 2016.
- Un ménage sur 2 diminue le nombre de repas consommés au cours de la journée ou a recours à des quantités réduites d'aliments (22 pour cent).
- Soixante pour cent des ménages ont une consommation alimentaire qui n'est pas satisfaisante. Environ 27 pour cent des ménages ont une consommation alimentaire pauvre et 33 pour cent des ménages ont une consommation alimentaire limite
- Le pourcentage des ménages avec une consommation alimentaire pauvre a augmenté de manière régulière depuis 2015, passant de 16 pour cent en 2015 à 27 pour cent en 2016.
- Le conflit, la recrudescence de la violence et les mouvements de population continuent d'impacter les moyens d'existence des communautés du pays.
- Le Gouvernement en collaboration avec les acteurs humanitaires et de développement devrait appuyer l'émergence des plateformes agriculteurs/éleveurs visant à l'élaboration d'un plan local de répartition des espaces pour l'élevage des animaux et l'agriculture ainsi que la gestion de conflits locaux.
- Vu le rôle central dévolu à l'agriculture dans le Plan national de relèvement et de consolidation de la paix comme facteur de réconciliation nationale, d'atténuation des disparités socioéconomiques entre les régions, de création d'emplois décents et de renforcement de la sécurité alimentaire, il recommande d'accélérer la production vivrière et agricole en générale par l'accroissement de la productivité et l'allègement de la pénibilité du travail agricole, notamment à l'intention des femmes et des jeunes.
- Il est recommandé en outre la mise en place d'un système d'information et d'alerte rapide sur la sécurité alimentaire afin de générer des données nécessaires en temps opportun comme base de décisions par les acteurs humanitaires et de développement. Le renforcement de l'ICASEES et des statistiques agricoles seraient approprié à cet effet.

1. VUE D'ENSEMBLE

Suite à une requête du Gouvernement de la République centrafricaine, une Mission conjointe FAO/PAM d'évaluation des récoltes et de la sécurité alimentaire s'est rendue dans le pays du 16 au 28 janvier 2017 avec pour but d'estimer la production vivrière et d'évaluer globalement les conditions de la sécurité alimentaire. Outre le personnel international, ont pris part à la Mission des représentants du Ministère du développement rural, du Ministère de l'élevage et de la santé animale, du Ministère des forêts, eaux, chasse et pêche, de l'ICASEES et 16 ONG nationaux et internationaux chargés d'enquêtes sur le terrain.

À Bangui, la Mission a rencontré des responsables de plusieurs ministères, des organisations nationales et internationales, notamment ceux des ministères et institutions cités ci-avant, ainsi que ceux du Ministère de l'économie, plan et coopération internationale, le Ministère des Finances et du budget, la Banque africaine de développement, la Banque mondiale, le PNUD et la Commission européenne. Les discussions ont porté sur la situation de l'économie, le secteur agricole, la sécurité alimentaire et les perspectives dans ces domaines. La Mission a collecté les informations disponibles sur la situation macroéconomique, l'agriculture, le commerce, les politiques économiques, les prix des denrées alimentaires et l'assistance humanitaire.

Une enquête a été menée sur le terrain pour la collecte des données de base sur la production vivrière (comprenant l'agriculture, l'élevage, les eaux et forêts), les prix des produits agricoles et la sécurité alimentaire dans les principales zones agro-écologique du pays.

Sur la base des informations collectées, la Mission a estimé à environ un million de tonnes la production alimentaire nationale en 2016, soit un bond de 35 pour cent par rapport à la très maigre récolte de 2015. Ce résultat avoisine la moyenne des années d'avant-crise (2008-2012) et tient essentiellement à l'augmentation de 45 pour cent de la production du manioc, laquelle se situe déjà à 7 pour cent au-dessus de la moyenne d'avant-crise. En revanche, la production, qui a progressé de 13 pour cent par rapport à 2015, reste à 27 pour cent au-dessous de la moyenne. S'agissant notamment de la production des mil et sorgho, céréales produites et consommées dans les préfectures septentrionales, elle a reculé de 6 pour cent par rapport à 2015 et demeure à 49 pour cent au-dessous de la moyenne. Dans ces régions, les effets des conditions climatiques peu favorables ont été aggravés par l'insécurité persistante, qui a continué à entraver les activités agricoles de même que les interventions humanitaires en faveur des ménages ruraux.

L'on prévoit, selon les estimations de la Mission, des besoins d'importation de céréales de 64 083 tonnes pour la campagne 2016/17 (novembre/octobre). Considérant que les importations commerciales s'élèveraient à 23 407 tonnes et que l'aide alimentaire disponible et prévue totaliserait 34 000 tonnes, la Mission prévoit un déficit céréalier non couvert de l'ordre de 6 700 tonnes. À 24 400 tonnes, le déficit des disponibilités du manioc sera significatif en 2016/17, malgré l'augmentation de la production.

Les résultats globalement satisfaisants de la campagne agricole tiennent à des conditions climatiques favorables hormis dans certaines localités du nord du pays, à une amélioration des conditions sécuritaires notamment dans les préfectures de l'Ouest, ainsi qu'à des stratégies d'adaptation de la part des agriculteurs, toutes choses qui ont favorisé l'expansion de la culture du manioc, dont les racines sont difficiles à endommager ou à voler. À ces facteurs favorables s'ajoute le soutien constant de la communauté internationale, à l'instar de la FAO qui a fourni des semences et des outils à 150 700 ménages dans le but de relancer la production vivrière.

En revanche, les communautés enquêtées continuent de faire face à d'énormes difficultés structurelles pour effectuer une augmentation substantielle du niveau de production des cultures locales. Par exemple, d'après l'Étude Communale de la Banque Mondiale, seulement 4 pour cent des communes indiquent avoir un commerce d'intrants tels que les engrais, les semences et les produits phytosanitaires dans le chef-lieu de la commune, ce qui représente une baisse de 10 pour cent par rapport à la période d'avant la crise de 2012. Et, seuls 41 pour cent rapportent l'existence de services vétérinaires dans la commune, soit une baisse de près de 60 pour cent par rapport à la situation d'avant la crise de 2012.

Le secteur de l'élevage a été dévasté par le conflit, chutant de 55 pour cent en 2013, puis de 10 pour cent en 2014, en proie à des pillages à grande échelle, à des tueries, à l'exode massif des éleveurs emmenant leurs troupeaux dans les pays voisins, notamment au Cameroun et au Tchad. Le secteur a commencé à se redresser ces derniers temps, affichant des taux de croissance de 3 pour cent et de 6,5 pour cent en 2015 et 2016 respectivement, à la faveur du retour graduel des éleveurs dans certaines préfectures telles que Nana-Mambéré, Ouham-Pende et Mambéré-Kadeï où la situation sécuritaire s'est améliorée, et grâce aux campagnes de vaccination menées avec l'assistance technique de la FAO.

Malgré l'amélioration de l'offre et des échanges pendant l'année écoulée, des contraintes majeures brident encore la production agricole et la commercialisation. Ainsi, en décembre 2016, les prix de la plupart des denrées

alimentaires à Bangui étaient plus bas par rapport à 2015, mais toujours supérieurs à leurs niveaux d'avant-crise en décembre 2012. Les prix du maïs, céréale la plus consommée, étaient en décembre 2016, inférieurs de 35 pour cent à leurs niveaux de l'année antérieure, mais de 50 pour cent supérieurs à leurs niveaux d'avant-crise en décembre 2012. Les prix de la farine du blé en décembre étaient de 22 pour cent plus bas que 12 mois auparavant, mais de 19 pour cent plus élevés qu'avant la crise. De même, les prix de la viande de bœuf, du gibier et du poisson étaient en décembre 20 à 30 pour cent plus bas que 12 mois auparavant, mais toujours 40 à 70 pour cent supérieurs à leurs niveaux d'avant-crise. En revanche, les prix du manioc produit localement, denrée essentielle, étaient en décembre 2016 inférieurs de 14 pour cent à leurs niveaux d'avant-crise suite à une hausse considérable de la production. Dans le reste du pays, les tendances des prix des principales denrées étaient différentes de celles observées dans plusieurs marchés de Bangui, où l'on a noté une forte augmentation des prix fin 2016-début 2017. D'après les résultats du mVAM, en novembre 2015 et janvier 2017, les prix du maïs ont crû dans une fourchette de 50 à 150 pour cent dans les marchés de Berberati (préfecture de Mambéré-Kadéï), Bouar (préfecture de Nan-Mambéré), Bozoum (préfecture d'Ouham-Pendé), Obo (préfecture du Haut-Mboumou), Yaloké (préfecture d'Ombella-M'Poko) et Zemio (préfecture du Haut-Mboumou). Les violences intercommunautaires étaient la principale cause de l'envolée des prix, avec la résurgence des violences en septembre 2016 dans plusieurs localités du pays, y compris les préfectures de l'Ouham-Pendé, Nana-Grebizi, Haute-Kotto et Ouaka, violences qui ont provoqué le déplacement de quelque 70 000 personnes au dernier trimestre de 2016.

Pour 52 pour cent des ménages, l'agriculture et la vente de produits agricoles sont la principale source de revenu. Environ 11 pour cent vivent du travail journalier agricole, 2 pour cent vivent de la chasse, cueillette et de la pêche et 2 pour cent de l'élevage et de la vente de produits d'élevage. Le conflit, la recrudescence de la violence et les mouvements de population continuent d'impacter les moyens d'existence des communautés du pays (ENSA, décembre 2016). L'insécurité, le manque de moyens et de semences pèsent toujours sur la production agricole. Parmi les communautés enquêtées, 18 pour cent ont indiqué qu'ils n'ont pas pu cultiver du fait des incidents sécuritaires, 12 pour cent n'ont pas pu accéder à leurs champs à cause des déplacements de population tandis que 7 pour cent se sont fait confisquer leurs parcelles de terrain. Il faut également souligner que même ceux qui ont cultivé, ont fait face à des contraintes telles que le pillage des produits récoltés (8 pour cent) ainsi que des difficultés à écouler les produits sur le marché.

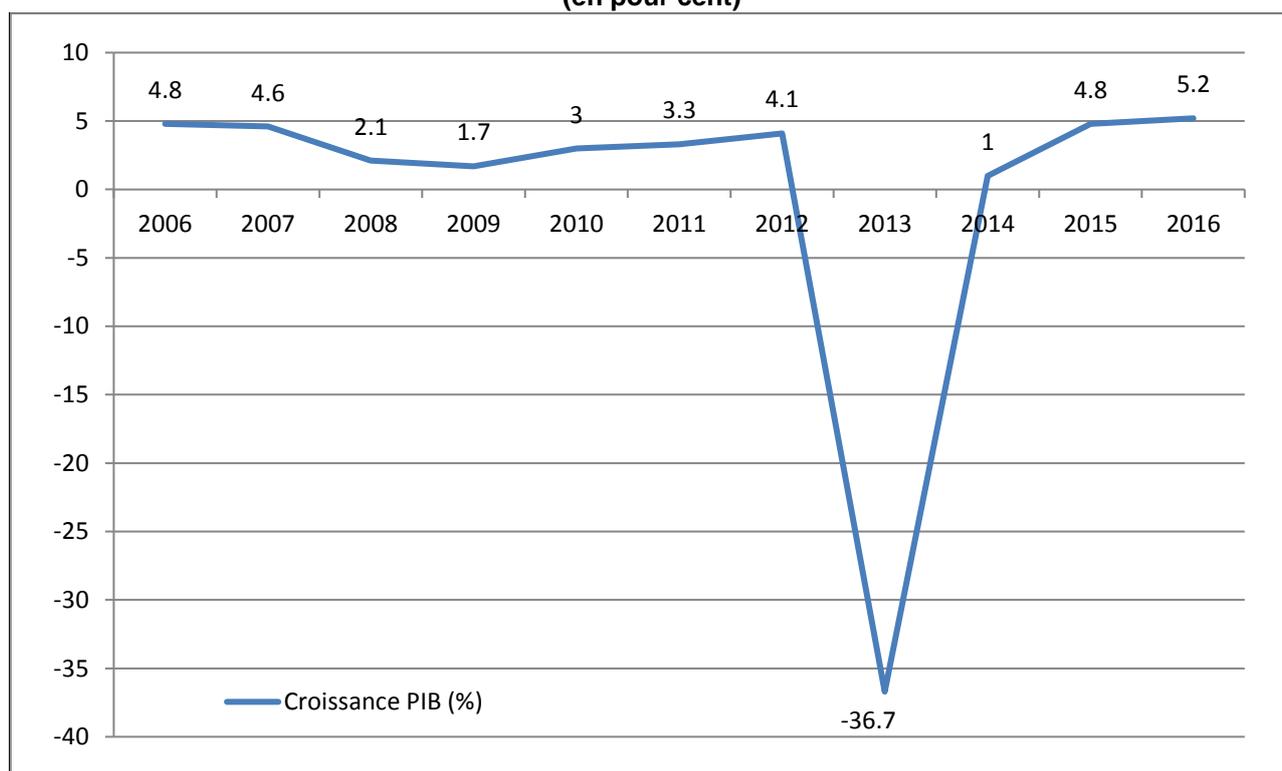
Les communautés enquêtées ont recours à des stratégies d'adaptation dommageables pour le bien-être de leurs ménages. Ainsi, presque 1 ménage sur 2 diminue le nombre de repas consommés au cours de la journée ou ont recours à des quantités réduites d'aliments (22 pour cent).

D'après l'ENSA conduite en octobre 2016, 60 pour cent des ménages ont une consommation alimentaire qui n'est pas satisfaisante. Environ 27 pour cent des ménages ont une consommation alimentaire pauvre et 33 pour cent des ménages ont une consommation alimentaire limitée. Les ménages avec une consommation alimentaire pauvre ont un régime très peu diversifié et très insuffisant: ils consomment principalement des céréales (3 jours par semaine) et des légumes (2 jours par semaine). Les protéines, légumineuses et les fruits sont consommés moins d'une fois par semaine, tandis que le lait et les produits laitiers ne sont pratiquement pas consommés par les ménages. Le pourcentage des ménages avec une consommation alimentaire pauvre a augmenté de manière régulière depuis 2015, passant de 16 pour cent en 2015 à 27 pour cent en 2016.

2. SITUATION MACROÉCONOMIQUE

La reprise économique de la République centrafricaine se confirme à la faveur d'un retour à l'ordre constitutionnel consacré par les élections présidentielles et législatives début 2016. En effet, après une chute drastique de 37 pour cent en 2013 du fait de la crise politico-militaire et les violences intercommunautaires qu'elle a engendrées, le PIB a connu une progression de 5,2 pour cent en 2016, contre 4,8 pour cent et 1 pour cent en 2015 et 2014 respectivement (voir Graphique 1).

Graphique 1: République centrafricaine - Croissance réelle du PIB (en pour cent)



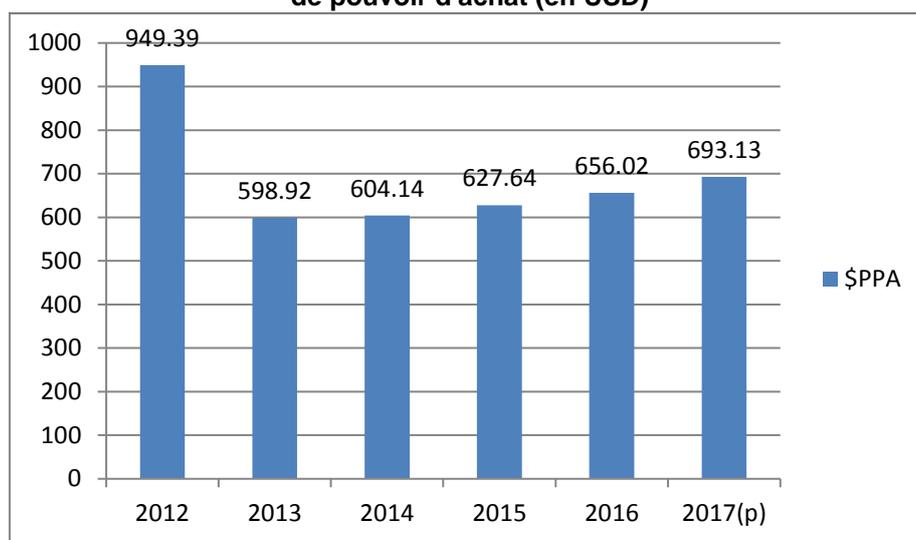
Source: FMI.

Malgré cette relative embellie, les effets néfastes de la crise perdurent : la Centrafrique a enregistré un indice de développement humain de 0,36 en 2016, le plus bas des 186 pays considérés, pendant que son score de la faim dans le monde atteignait 46,1 avec un taux de sous-alimentation de 47,7 pour cent de sa population de près de 5 millions d'habitants¹. Cette situation jugée alarmante tient essentiellement au grand nombre de déplacés que compte encore le pays et des agents économiques qui n'ont pas pleinement repris leur activités en raison de l'insécurité qui persiste dans certaines régions.

La précarité de la population est aussi illustrée par l'évolution de son pouvoir d'achat les cinq dernières années. Comme le montre le Graphique 2, le revenu per capita en termes de parité internationale de pouvoir d'achat était USD 656,02 en 2016, contre USD 598,92 en 2013 et USD 949,39 en 2012 juste avant la crise, soit des diminutions d'environ 60 pour cent et de 45 pour cent respectivement. C'est dire que, malgré une amélioration tendancielle, le pouvoir d'achat des Centrafricains reste bien en deçà de son niveau d'avant-crise.

¹ http://countrymeters.info/fr/Central_African_Republic

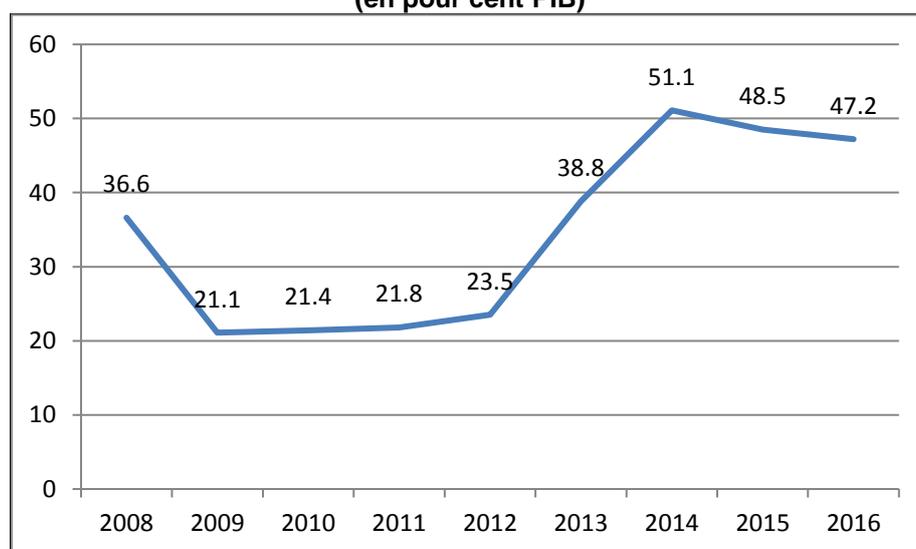
Graphique 2: République centrafricaine - Revenu per capita de parité internationale de pouvoir d'achat (en USD)



Source: IMF World Economic Outlook.

Quant aux finances publiques, la dette brute du Gouvernement représentait 47,2 pour cent du PIB en 2016, contre 48,5 pour cent et 51,1 pour cent en 2015 et 2014 respectivement (voir Graphique 3), contre 23,5 pour cent en 2012.

Graphique 3: République centrafricaine - Dette publique (en pour cent PIB)



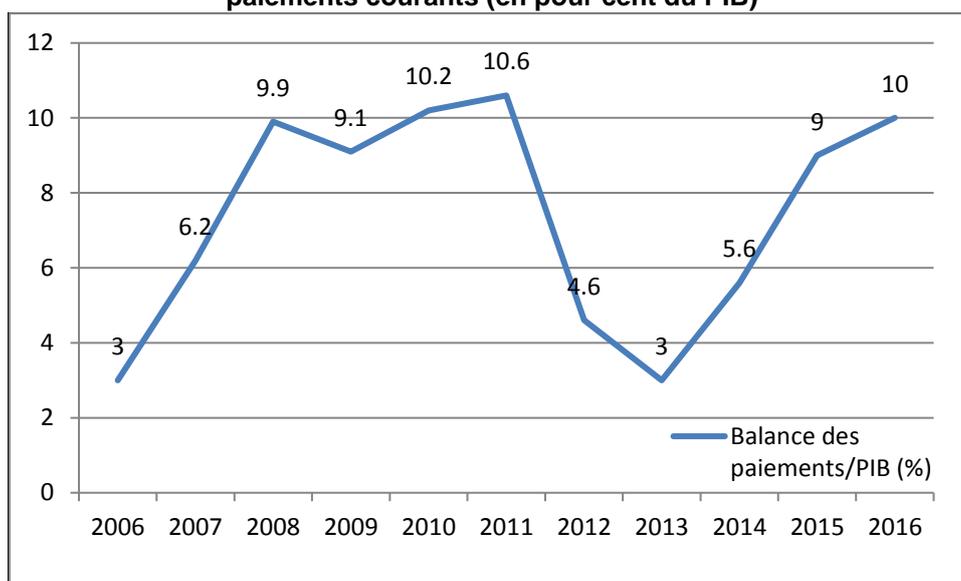
Source: FMI.

L'amélioration de ce ratio, en théorie soutenable², résulte des efforts des autorités visant à assainir et mieux encadrer la collecte des recettes et les dépenses de l'État. Cependant, avec un taux de pression fiscale de 7 pour cent seulement, les recettes fiscales couvrent à peine 50 pour cent des dépenses primaires du Gouvernement (dépenses totales moins les intérêts), d'où la nécessité d'un appui budgétaire conséquent de la part des partenaires au développement pendant la période de reconstruction.

Le déficit commercial rapporté au PIB était de 10 pour cent en 2016, contre 4,6 pour cent et 3 pour cent en 2012 et 2013 respectivement (voir Graphique 4).

² Un ratio dette/PIB de 70 pour cent maximum est estimé soutenable pour les pays en développement, selon le FMI.

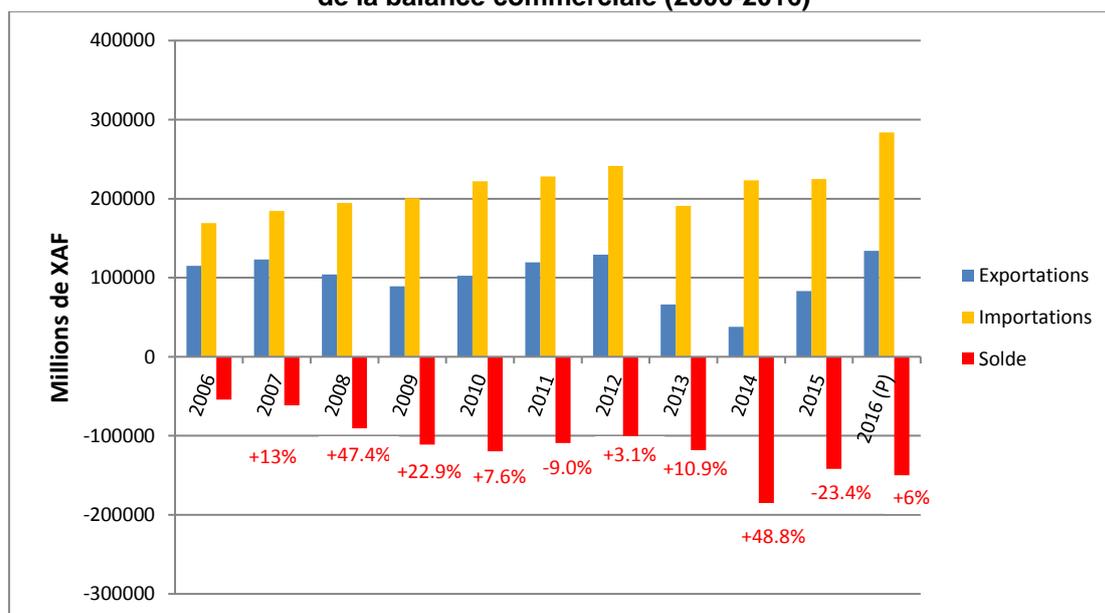
Graphique 4: République centrafricaine - Solde de la Balance des paiements courants (en pour cent du PIB)



Source: IMF, World in 2020.

Cette tendance haussière est due au redressement des cours des produits de base, à l'aide humanitaire et à l'accélération des importations liées aux programmes de reconstruction. La faiblesse des exportations a été aggravée par l'effondrement de la production des cultures de rente et le peu d'encadrement de l'exploitation minière, dont l'essentiel reste sous le contrôle des bandes armées. Mais l'espoir renaît avec la reprise graduelle de la production de coton dans des préfectures telles que l'Ouham et l'Ouham Pende, ainsi que la réadmission au Processus de Kimberley en 2016 des villes de Berberati et Carnot (préfecture de Mambéré-Kadéï), de Boda et de Nola (préfectures de la Lobaye et de la Sangha-Mbaéré respectivement). Selon les autorités, cinq sociétés minières établies à Bangui sont prêtes à exporter, selon les normes du Processus de Kimberley, les stocks de diamants issus de l'exploitation artisanale et accumulés pendant la crise, d'une valeur estimée à 10 millions USD. Ainsi, comme il apparaît dans le Graphique 5, les exportations progressent depuis 2014, passant de XAF 82 947 millions en 2015 à XAF 133 867 millions en 2016, cependant que le solde de la balance commerciale augmente de 6 pour cent pendant cette période.

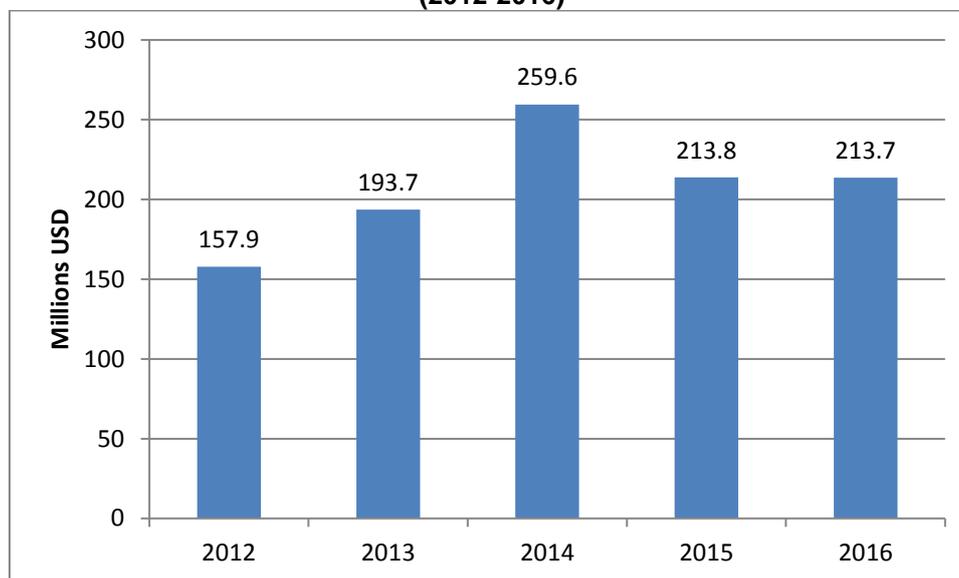
Graphique 5: République centrafricaine - Importations, exportations et solde de la balance commerciale (2006-2016)



Source: ICASEES.

Les réserves de change sont modestes et relativement stables, frisant les USD 214 millions en 2015 et 2016, après avoir atteint un pic de USD 259,6 millions en 2014 du fait de l'influx massif de l'aide étrangère destinée à alléger les effets de la crise (voir Graphique 6).

Graphique 6: République centrafricaine - Réserves de change (2012-2016)



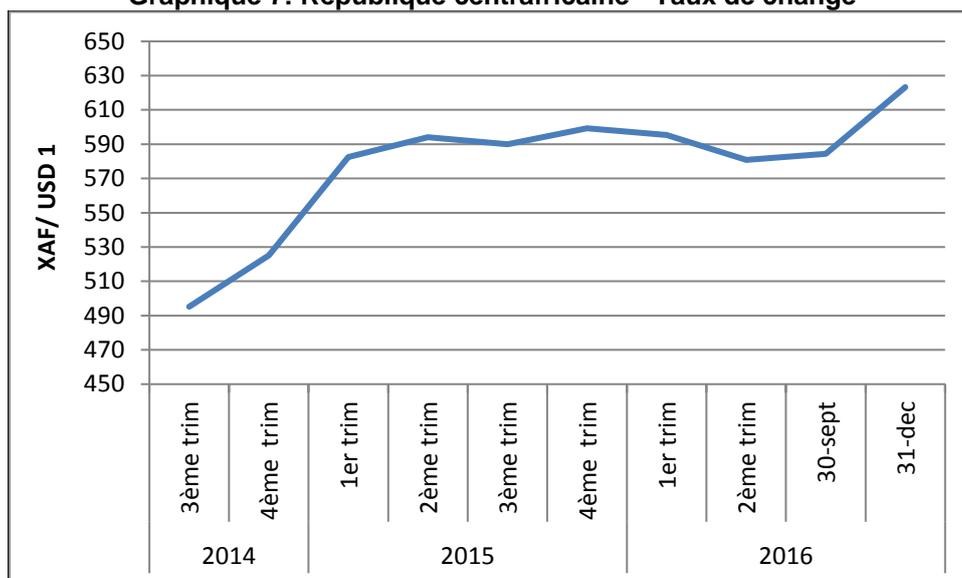
Source: Atlas mondial de données/FMI.

Mais ces avoirs ne sont pas automatiquement accessibles à la Centrafrique qui, comme tout pays membre de la zone CFA, les loge dans un compte d'opération auprès du Trésor Français pour contribuer au maintien de la parité fixe entre le XAF et l'EUR (XAF 665 957 = EUR 1).

Par ailleurs, l'État Centrafricain a épuisé ses plafonds au titre des avances de trésorerie que peut lui accorder l'Institut d'émission, la Banque des États de l'Afrique centrale. Cette dernière encourage ses pays membres (dont le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée Équatoriale, le Tchad) à recourir au marché obligataire de la Communauté économique et monétaire de la CEMAC pour leurs besoins de financement. Ainsi, le 16 novembre 2016, la Centrafrique a procédé à l'émission de bons de Trésor assimilables d'un montant total de XAF 5,5 milliards à un taux d'intérêt de 5,2 pour cent pour une durée de maturité de 26 semaines. Une opération similaire a été réalisée le 11 janvier 2017 pour un montant de XAF 4 milliards. Les autres États membres de la CEMAC empruntent des montants plus conséquents à des taux d'intérêt moindre, n'excédant généralement pas 3 pour cent. Mais tous, exportateurs de pétrole ont subi de plein fouet les effets adverses de l'effondrement des cours de l'or noir, la croissance globale de la zone CEMAC passant de 4,9 pour cent en 2014 à 1,9 pour cent en 2016, pendant que les réserves de change à la Banque centrale ne garantissaient que 3,5 mois d'importations contre 7 mois en 2014, selon le FMI. Ce qui est bien en deçà du minimum de 5 mois de couverture habituellement recommandé.

Si le Franc CFA est arrimé à l'EUR par une parité fixe comme indiqué ci-avant, il fluctue par rapport aux autres devises, en fonction des politiques monétaires de la Banque centrale européenne (BCE), lesquelles sont influencées à leur tour par les rapports économiques entre la zone euro et le reste des grandes économies mondiales, notamment des USA. Pour les pays de la CEMAC, ces fluctuations sont donc subies plutôt que raisonnées, reflétant leurs conditions et priorités économiques. Le Graphique 7 illustre les variations du taux de change entre le XAF et le dollar américain de 2014 à 2016, avec une dépréciation marquée du XAF pendant cette période.

Graphique 7: République centrafricaine - Taux de change

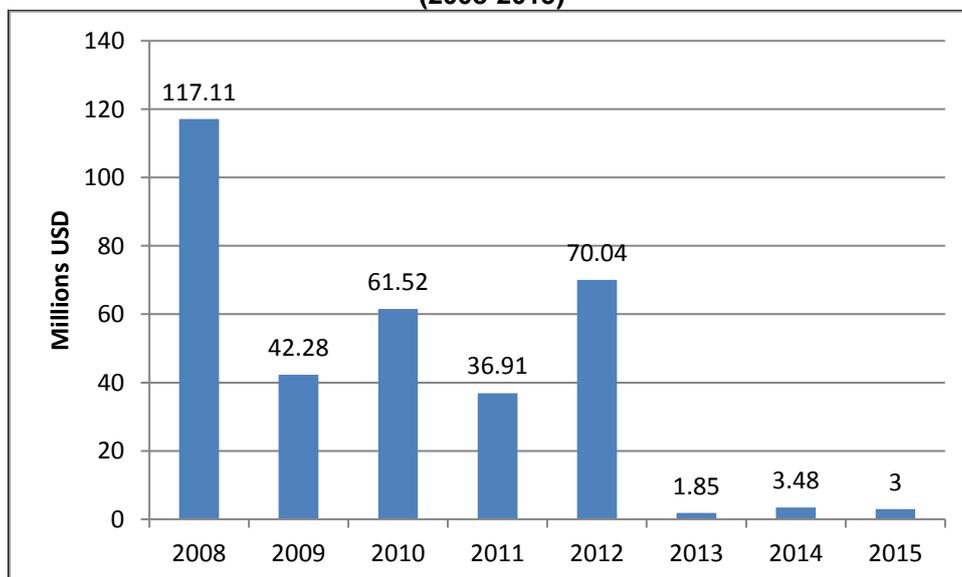


Source: EIU/FMI.

Si la faiblesse tendancielle du XAF est susceptible de stimuler les exportations des matières premières dont les prix sont libellés en USD, elle renchérit aussi les produits essentiels importés tels que le riz et les hydrocarbures. Dans ce cas, les consommateurs sont lésés s'ils ne bénéficient pas en compensation de revenus d'exportation accrus, situation dans laquelle se trouve actuellement la Centrafrique dont le compte courant reste fortement déficitaire (voir supra).

Quant aux investissements directs étrangers, ils ont pratiquement tari du fait de la crise et de la persistance du climat d'insécurité. De USD 70,04 millions en 2012, ils sont tombés à USD 1,85 millions en 2013 et peinent à recoller depuis, n'enregistrant que USD 3,48 millions et USD 3 millions en 2014 et 2015 respectivement (voir Graphique 8).

Graphique 8: République centrafricaine - Investissements directs étrangers (2008-2015)



Source: Atlas mondial de données/FMI.

Cette situation se reflète sur la 185^{ème} place attribuée au pays dans le classement 2017 du 'Doing Business' de la Banque mondiale.

Pour relancer l'économie centrafricaine, les nouvelles autorités ont, avec l'appui de l'Union européenne, la Banque mondiale et le PNUD, élaboré le Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix (RCPCA) qui, avalisé par l'Assemblée nationale, a été présenté à la conférence internationale des bailleurs de fonds à Bruxelles le 17 novembre 2016. Ce plan, conçu pour une période de cinq ans (2017–2021) se fonde sur trois piliers essentiels, à savoir:

1. Restaurer la paix, la sécurité et la réconciliation, avec pour objectifs majeurs le désarmement et la réintégration des ex-combattants, la stabilité et la réforme du secteur de la sécurité, la réforme du système judiciaire pour mettre fin à l'impunité.
2. Renouveler le contrat social entre l'État et la population, avec le redéploiement de l'administration sur toute l'étendue du territoire, la fourniture des services de base à la population (éducation, santé, eau et assainissement), le renforcement de la sécurité alimentaire ainsi que de la bonne gouvernance.
3. Promouvoir le relèvement économique et la relance des secteurs productifs, notamment l'agriculture et l'élevage, les industries extractives et forestières; réhabiliter et construire les infrastructures, assurer les conditions propices au développement du secteur privé et de l'emploi.

Le rôle d'épine dorsale qui est dévolu à l'agriculture dans le relèvement économique se précise dans les piliers 2 et 3 qui préconisent le renforcement de la sécurité alimentaire et de la cohésion sociale par le rétablissement des capacités de production agricole et les moyens de subsistance des ménages vulnérables, la poursuite du soutien financier aux petits agriculteurs et éleveurs, la gestion intégrée des transhumances pour atténuer les conflits, des programmes de génération de revenus en faveur des femmes et des jeunes, la transformation d'une agriculture de subsistance en une agriculture commerciale productive et diversifiée qui bénéficierait d'un accès à des intrants de qualité et à l'appui technique. À cet effet seront réhabilités les établissements de recherche agricole.

Cette vision est détaillée dans la Feuille de route de relance agricole: Plan d'action 2016-2018 intitulé 'Notre avenir réside dans l'agriculture, préparé par le Ministère chargé du développement du monde rural avec l'appui de la FAO. Cet ouvrage met l'accent sur le renforcement de la résilience et la relance durable des activités agropastorales pour garantir la sécurité alimentaire et impulser le développement économique, l'agriculture comme facteur de réconciliation nationale, l'atténuation des disparités socioéconomiques entre les régions par la spécialisation de celles-ci en fonction des leurs conditions agro-écologiques; la diversification des revenus des producteurs par la promotion des cultures de rente (coton, café, cacao, palmier à huile) et vivrières porteuses (sésame, riz); l'appui à l'entrepreneuriat et à l'insertion professionnelle des femmes et des jeunes pour la modernisation de l'agriculture, la réhabilitation des institutions et des infrastructures rurales. Ce programme renvoie au premier pilier du RCPCA qui vise la restauration de la paix, la sécurité et la réconciliation par le désarmement et la réintégration des ex-combattants.

Outre l'exploitation judicieuse, équitable et durable de ses abondantes ressources naturelles et l'appui des partenaires au développement, la Centrafrique mise sur la résilience de ses groupements associatifs et le dynamisme de sa société civile pour mener à bien son Plan de relèvement et de consolidation de la paix, s'agissant notamment de la prévention et de la gestion des conflits, de l'exploitation des ressources communes, de la construction et l'utilisation des infrastructures communales, des synergies et des complémentarités afférentes à certaines activités économiques.

Le coût estimatif du Plan se chiffre à USD 3 161 millions. Le financement proviendra, pour l'essentiel, des annonces de contributions faites à la Conférence de Bruxelles, lesquelles totalisaient EUR 2,06 milliards (USD 2,28 milliards) le 17 novembre 2016. Ce montant comprend l'engagement de la Commission Européenne (CE) à hauteur EUR 409 millions (USD 450 millions) pour la période de 2018 à 2020, assorti d'un complément EUR 298 millions (USD 328 promis par ses pays membres).

Il convient également de mentionner les programmes en cours et dont l'Union européenne est le chef de file en tant qu'agence de financement. Il en est ainsi du Fonds Békou où sa contribution s'élève à EUR 106 millions sur un total EUR 136 millions, les autres donateurs étant l'Allemagne, la France, les Pays-Bas, l'Italie et la Suisse. Ce fonds, créé en 2014 vise essentiellement à opérer la transition de l'aide d'urgence aux programmes de reconstruction et développement par l'utilisation judicieuse des compétences intervenant à tous les stades et le renforcement des capacités centrafricaines. Plus d'un million de personnes ont déjà bénéficié de ses programmes qui s'étalent jusqu'en 2018 et couvrent des domaines tels que le renforcement de la sécurité alimentaire et de la cohésion sociale, par l'amélioration de la productivité des filières agro-pastorales, la capacitation des groupements associatifs, la prise en compte du genre et de l'emploi des jeunes, la gestion participative des pâturages et des aires de cultures selon des règles coutumières avérées pour la résolution des conflits.

La Banque mondiale a, quant à elle, porté sa dotation à 500 millions USD pour la période 2017-2019. Ces fonds, dont la moitié concerne le programme 2015/16 non achevé, seront principalement consacrés à la réfection des infrastructures visant à désenclaver les principaux bassins de production agricole, telles que les préfectures de l'Ouham, de l'Ouham Pende, de Vakaga, de Bamingui-Bangoran, de Nana-Gribizi, de l'Ouaka, ou encore de la

Kémo. La Banque mondiale a également mis à la disposition du Gouvernement USD 20 millions au titre d'un appui budgétaire destiné à accélérer la mise en œuvre du RCPCA, renforcer les capacités humaines et institutionnelles de l'État et de ses démembrements, assainir les finances publiques, rétablir la sécurité et les services essentiels sur toute l'étendue du territoire. C'est aussi dans ce cadre que seront consacrés USD 2 millions aux services des statistiques agricoles pour la réalisation des enquêtes servant à la préparation des programmes et projets. Des initiatives similaires sont envisagées par le PNUD et la Banque Africaine de Développement, d'où la nécessité d'établir une coordination en la matière.

La Banque africaine de développement, pour sa part, prévoit des engagements de USD 100 millions environ pour soutenir les piliers 1 et 2 du RCPCA sur trois ans. Elle est en passe d'achever l'évaluation de sa Stratégie intérimaire 2014-2016 financée à hauteur de USD 103,29 millions et couvrant les secteurs de la gouvernance, de l'énergie, de l'eau, des infrastructures, de l'agriculture et de l'environnement.

En août 2016, le Système des Nations Unies a signé avec le gouvernement centrafricain un Cadre stratégique intérimaire (CSI) d'une durée de deux ans (2016/17) visant à mobiliser USD 1 milliard pour appuyer les initiatives de consolidation de la paix, de l'amélioration du bien-être social, du développement du capital humain, de la diversification de l'économie et de la gestion durable de l'environnement, c'est-à-dire des thèmes centraux du RCPCA. Le CSI sera relayé par un nouveau Plan-cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement (PNUAD) pour une stratégie de long terme.

Le Fonds monétaire international a accordé à la Centrafrique en juillet 2016, 83,55 millions de DTS³ (soit environ 115,8 millions de dollars) au titre de la facilité élargie de crédit, somme destinée à rétablir les équilibres macroéconomiques, renforcer la résilience, relancer la croissance, stimuler la création d'emplois et la diversification de l'économie. Sa Directrice Générale, lors de sa visite à Bangui en janvier 2017, a réitéré son soutien total aux efforts de sortie de crise, de reconstruction et de développement engagés par le Gouvernement, par la mise à disposition de moyens financiers, mais aussi d'assistance technique en vue de renforcement des capacités nationales. Cet appui multiforme, a-t-elle souligné, débloquent d'autres sources de financement.

La mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du RCPCA seront assurés par un dispositif institutionnel créé par décret présidentiel le 6 novembre 2016, comprenant: 1) le Conseil d'orientation présidé par le Président de la République lui-même, et ayant pour mission d'évaluer les progrès accomplis et de lever les blocages éventuels qui pourraient entraver la mise en œuvre du Plan; 2) le Comité directeur conjoint, cadre de concertation et de décision qui réunit l'ensemble des partenaires financiers et techniques, et est coprésidé par le ministre de l'Économie, du plan et de la coopération et le représentant désigné des partenaires techniques et financiers; 3) le Secrétariat permanent, rattaché au cabinet du ministre de l'Économie, du plan et de la coopération, ayant pour mission d'animer, coordonner, superviser et évaluer des activités afférentes au Plan, d'assurer la mobilisation effective des ressources annoncées et de veiller à leur bonne utilisation, de coordonner le dialogue avec toutes les parties prenantes (partenaires au développement, société civile, secteur privé, ministères techniques). Il est dirigé par un Secrétaire permanent assisté d'experts nationaux et internationaux.

Pour la réussite du Plan, Il convient enfin de rappeler le rôle indispensable de la MINUSCA dont le mandat, renouvelé pour deux ans en juillet 2016, est de renforcer la stabilisation du pays avec un accent particulier sur la protection des civils, notamment des femmes et des enfants en zones de conflit, un État de droit, un dialogue national inclusif, la réforme des secteurs de la sécurité et de la justice. Forte de plus de 13 000 effectifs dont 12 125 en uniforme, elle a été dotée d'un budget d'USD 920 millions pour 2016/17. À ce dispositif s'ajoute la Mission de formation de l'Union européenne (EUTM) qui a pour objectifs le renforcement des compétences des officiers et sous-officiers centrafricains, la dispense de conseils stratégiques en matière de défense aux forces armées centrafricaines (FACA).

³ Le DTS est un actif de réserve international, créé en 1969 par le FMI pour compléter les réserves de change officielles de ses pays membres.

3. AGRICULTURE

3.1 Caractéristiques générales du secteur agricole

La Centrafrique est un pays enclavé disposant d'importantes ressources agricoles. Les terres arables couvrent 15 millions d'hectares dont environ 800 000 hectares sont cultivés selon les résultats de l'enquête de cette année (seulement 10 pour cent des terres arables sont exploités dans le pays). La taille moyenne de la superficie par actif agricole est de 5,3 hectares⁴. Au plan économique, l'agriculture emploie 75 pour cent de la population active et contribue à hauteur de 45 pour cent du PIB⁵. L'agriculture en Centrafrique est principalement une agriculture de subsistance utilisant des moyens rudimentaires. Une place prépondérante est accordée aux cultures vivrières basées sur le manioc, maïs, riz, mil, sorgho, arachide et sésame. Le coton et le café sont les principales cultures de rente. Les rendements agricoles restent encore faibles à cause de l'utilisation très limitée des engrais et des semences de qualité.

Le pays est divisé en quatre grandes zones agro-écologiques offrant de bonnes conditions pour une production productive et diversifiée. Celles-ci se définissent comme suit :

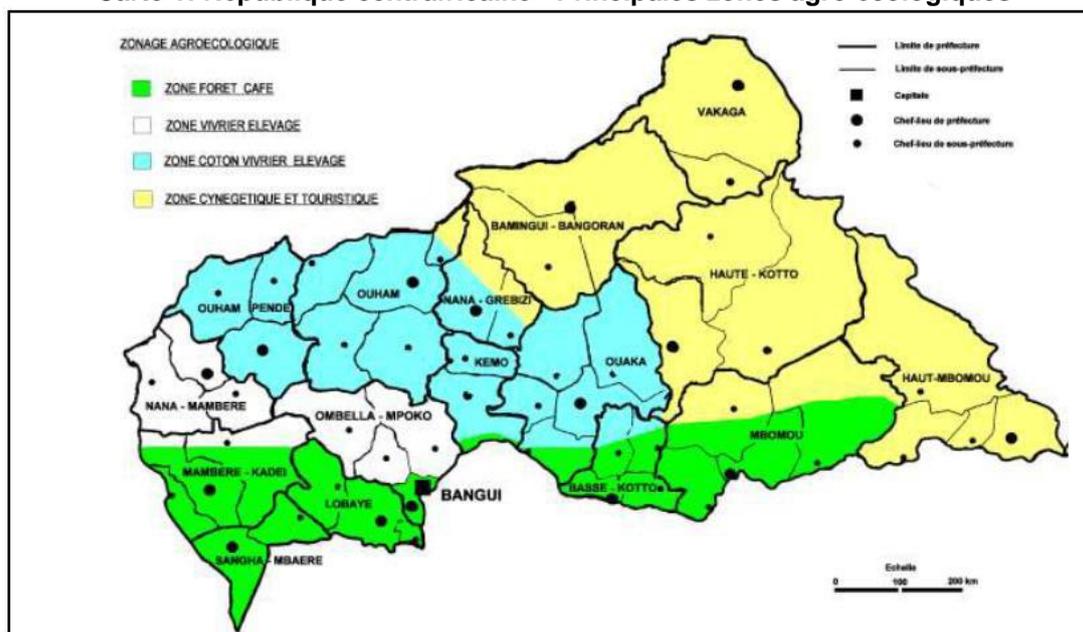
- La zone forestière dite zone forêt-café couvre les parties sud-ouest et sud-est du pays avec une pluviométrie dépassant les 1 600 mm par an. La saison pluvieuse dure 9 mois suivie de 2 mois d'intersaison et 1 mois de saison sèche. C'est la zone de production de maïs, des cultures pérennes (café, cacao, palmier à huile, poivre), des plantes à racines et tubercules (manioc, taro, igname), des bananes et plantains, et des fruits (ananas, avocat, etc.).
- La zone savane, dite zone vivrier-élevage s'étend sur la partie centre-ouest du pays. La pluviométrie est comprise entre 1 400 et 1 600 mm par an. La saison pluvieuse dure 7 mois suivie de 2 mois d'intersaison et 3 mois de saison sèche. Les principales productions sont constituées de racines et tubercules (manioc, igname, taro, patate douce), de produits maraîchers et de l'élevage du gros bétail.
- La zone savane, dite zone coton-vivrier-élevage s'étend d'ouest en est au nord de la zone vivrier-élevage et de la zone café. C'est une zone de savane caractérisée par 6 mois de saison pluvieuse suivie de 3 mois d'intersaison et 3 mois de saison sèche. Les principales productions sont le coton, de céréales (sorgho, mil, maïs, paddy), de légumineuses à graines et protéagineux (arachide, niébé, sésame, courges). L'élevage y est également pratiqué grâce à l'étendue et à la richesse des pâturages.
- La zone savane, dite zone cynégétique et touristique couvre la partie nord-est du pays. C'est une zone de savane caractérisée par 4 à 5 mois de saison pluvieuse suivie de 2 mois d'intersaison et 5 à 6 mois de saison sèche. On pratique dans cette zone, les cultures de céréales (mil, sorgho), de dattes et de la gomme arabique. Elle recèle également d'importantes ressources fauniques et minières.

⁴ Annuaire Statistique agricole 2014; Ministère en charge du développement rural, Direction des statistiques de la documentation et de l'informatique.

⁵ Les évolutions récentes des productions agricoles en Centrafrique (version finale); avril 2015, DGA/MCDMR.

Les grandes zones agro-écologiques de la République centrafricaine sont présentées sur la Carte 1.

Carte 1: République centrafricaine - Principales zones agro écologiques



Source: Annuaire du MDR.

Les conditions pluviométriques dans certaines parties du pays permettent plusieurs cycles de cultures pour le maïs cultivé en association avec d'autres espèces. Le calendrier culturel est illustré dans le Graphique 9.

Graphique 9: République centrafricaine - Calendrier culturel

	Préparation du sol			Semis des cultures			Récolte des cultures					
zones	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Climat Sahélo-Soudanien (Nord du pays)												
Climat soudano-guinéen (Centre du pays)												
Guinéen-forestier (Sud-Ouest et Sud-Est)												

Source: IPC République centrafricaine, avril-mai 2014.

3.2 Orientations du secteur agricole

Comme évoqué dans la section 2 de ce rapport, le rôle d'épine dorsale dévolu à l'agriculture dans le relèvement économique se précise dans les piliers 2 et 3 qui préconisent le renforcement de la sécurité alimentaire et de la cohésion sociale, rôle spécifié dans la Feuille de route de relance agricole et son Plan d'action 2016-2018 dont les principaux volets concernent, entre autres, le renforcement de la résilience et la relance durable des activités agropastorales pour garantir la sécurité alimentaire et impulser le développement économique, l'agriculture comme facteur de réconciliation nationale, l'atténuation des disparités socioéconomiques entre les régions par la spécialisation de celles-ci en fonction des leurs conditions agro-écologiques.

3.3 Campagne agricole 2015/16

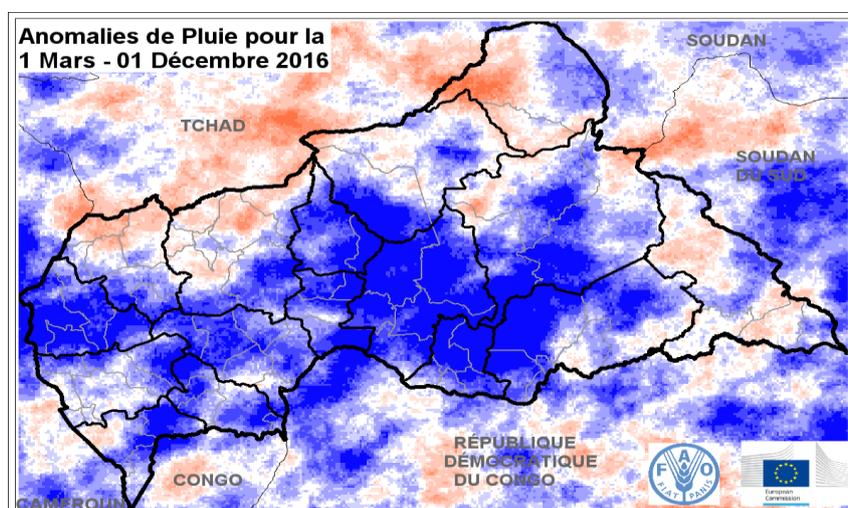
3.3.1 Principaux facteurs affectant la production agricole en 2015/16

À des degrés divers et selon les localités, les facteurs suivants ont influé sur la campagne agricole en 2015/16.

3.3.1.1 Pluviométrie

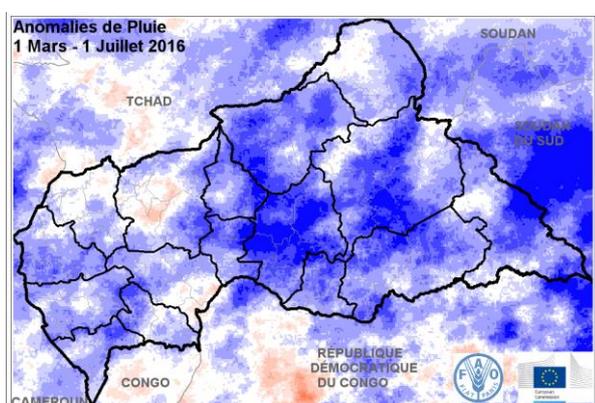
Une pluviométrie supérieure à la normale avec quelques exceptions dans les préfectures du nord du pays, situation qui a globalement favorisé la production agricole en 2016.

La saison pluviométrique en République centrafricaine pendant la période allant de mars à décembre 2016 a enregistré dans pratiquement toutes les préfectures du pays (valeur cumulée) des précipitations positives (par rapport à la moyenne à long terme) avec des valeurs pouvant aller jusqu'à 70-80 mm. Par contre, force est de constater dans certaines sous-préfectures du nord du pays telles que Birao (Vakaga), Bataganfo, Marcounda et Kabo (préfectures de l'Ouham), des valeurs inférieures à la moyenne. Il en est de même pour les sous-préfectures de Ngaoundaye et Paoua dans l'Ouham Pende.

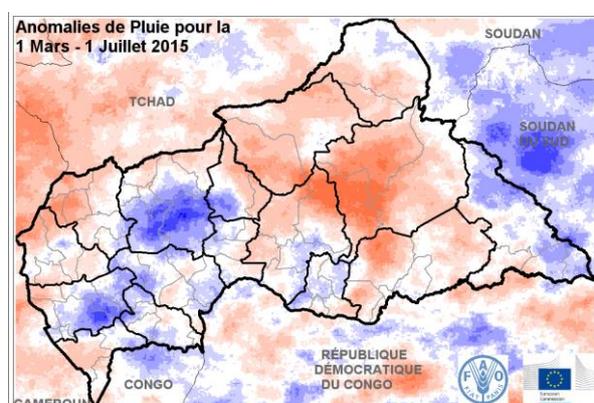


Anomalies des pluies (mm) cumulatives pour la période de mars à décembre 2016. Par rapport à la série historique (1983-2013). Données: TAMSAT; Bulletin FAO, Bangui.

La saison des pluies qui démarre généralement au mois d'avril en République centrafricaine a enregistré d'abondantes pluies pendant les deux premiers mois (mars et avril) dans la majeure partie du pays. Une comparaison des précipitations (valeur cumulée) entre la période de mars-juillet 2016 et la même période en 2015 nous montre comment les pluies sont arrivées à temps cette année et se sont propagées à travers le pays.



Anomalies des pluies (mm) cumulatives pour la période de mars-juillet 2016 par rapport à la série historique (1983-2013).

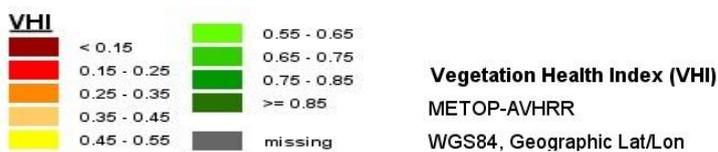
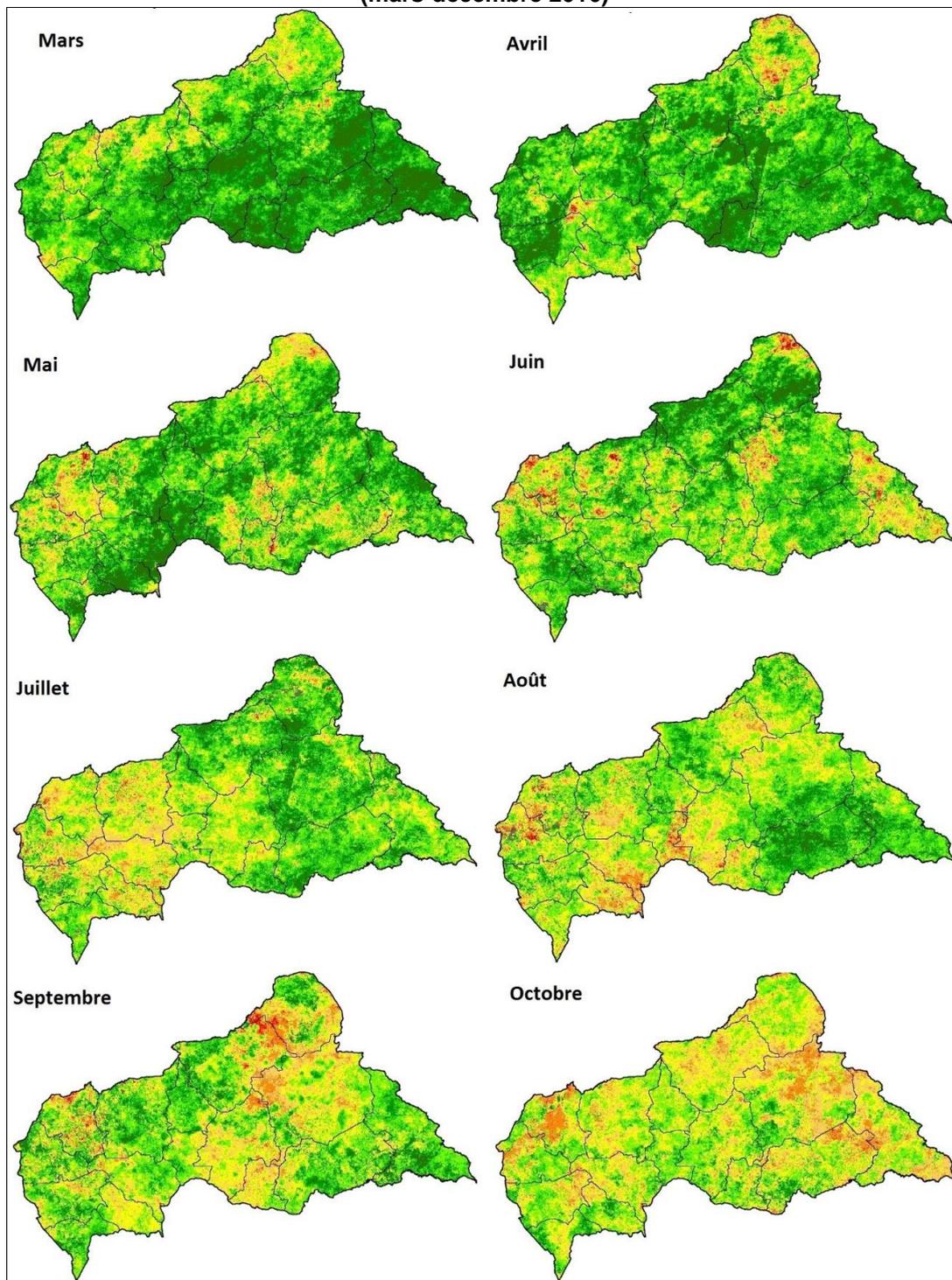


Anomalies des pluies (mm) cumulatives pour le période mars-juillet 2015 (Données: TAMSAT) – Bulletin FAO, Bangui.

La seule préfecture avec un léger déficit de pluie était en partie celle de l'Ouham. L'année dernière par contre, autrement dit en pleine saison pluvieuse, les pluies ne concernaient que les préfectures du centre-ouest du pays car elles étaient arrivées en retard dans toute la partie orientale. La période suivante (mois d'août) a enregistré un stress

hydrique perceptible (voir Carte 2) dans les préfectures du nord-ouest, mais aussi dans les préfectures du centre (Kémo) et du sud (Ombella-Mpoko et Lobaye) pour se concentrer lors du mois de septembre dans les préfectures du nord du pays (Bamingui-Bangoran, Vakaga et Haute-Kotto).

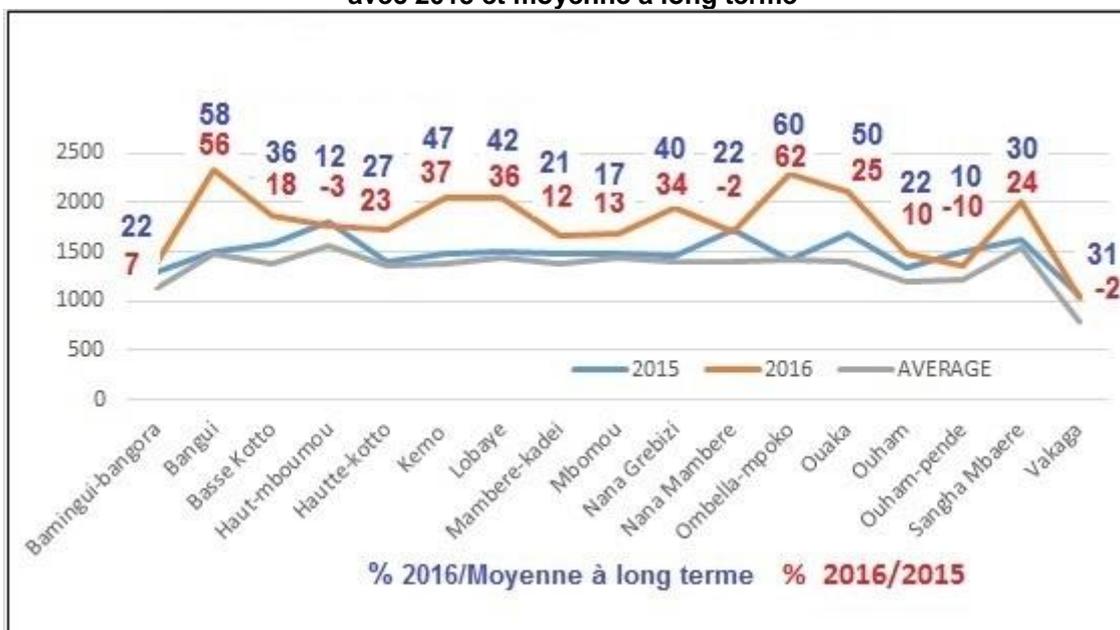
Carte 2: République centrafricaine - Index de l'état de la végétation (mars-décembre 2016)



Source: FAO/SMIAR/ASI <http://www.fao.org/giews/earthobservation/country/index.jsp?lang=en&code=CAF>

En octobre, l'on a assisté à une amélioration généralisée de la situation pluviométrique. Un important surplus de pluies dans la majorité des préfectures du pays était constaté déjà dans la première décade sauf dans les parties nord du pays (Bamingui-Bangoran et Vakaga), nord-ouest (l'Ouham et Ouham Pende) et extrême est (Haut-Mbomou). Dans ces régions, une dégradation des pluies a été confirmée comme l'indique le Graphique 10, qui compare la pluviométrie en 2016 à celle de 2015 et à la moyenne.

Graphique 10: République centrafricaine – Comparaison valeurs cumulative 2016 avec 2015 et moyenne à long terme



Source: FAO/SMIAR/ASI, 2016.

Le déficit de pluviométrie dans les régions ci-dessus mentionnées s'est accompagnée par endroits de retards et d'interruptions inhabituelles de précipitations pendant les périodes de germination et de floraison, ce qui a eu des conséquences néfastes sur les cultures particulièrement exigeantes en eau comme les céréales. Ainsi, dans le Vakaga en 2016, la production de maïs a reculé d'environ 27 pour cent par rapport à 2015, et celle du sorgho de 25 pour cent. Dans l'Ouham pendant la même période, la production de riz a chuté de 23 pour cent, celle des mil et sorgho de 48 pour cent, alors que celle du maïs progressait d'à peine 4 pour cent⁶. Cependant au niveau national la pluviométrie a été favorable à l'évolution des cultures en 2016, excepté pour les mil et sorgho dont la production a accusé un repli de 6 pour cent⁷, passant de 30 871 tonnes à 28 989 tonnes.

3.3.1.2 Semences et outillage agricole

Les agriculteurs centrafricains font face à une forte pénurie de semences, qui sont souvent consommées par les ménages une fois leurs stocks alimentaires épuisés. D'après l'Enquête Nationale sur les Monographies Communales de la Banque Mondiale, bien que l'agriculture et l'élevage représentent l'essentiel de l'activité économique dans la plupart des communes, les services nécessaires au soutien des activités de l'agriculture ont connu un déclin au cours des années de crise. Par exemple, seulement 4 pour cent des communes indiquent avoir un commerce d'intrants tels que les engrais, les semences et les produits phytosanitaires dans le chef-lieu de la commune, ce qui représente une baisse de 10 pour cent par rapport à la période d'avant la crise de 2012.

Près de la moitié des villages enquêtés ont reçu des semences des ONGs ou directement de la FAO pour la campagne 2016. Au niveau national en effet, la FAO a poursuivi ses efforts en apportant une assistance en semences et matériels agricoles à 150 700 ménages vulnérables (voir carte 1) dont 95 000 ménages bénéficiaires pour la campagne vivrière (2 cycles) et 55 700 ménages pour la campagne maraîchère. Chaque ménage a reçu un kit composé de 31 kg de semences vivrières pour le premier cycle⁸ et 22 kg pour le deuxième cycle⁹, plus 3 houes pour cultiver 0,5 hectare de cultures vivrières. Cette année, 94,5 pour cent des semences distribuées ont été

⁶ Estimations de la mission sur base des projections établies par MCDR/DSDI/FAO.

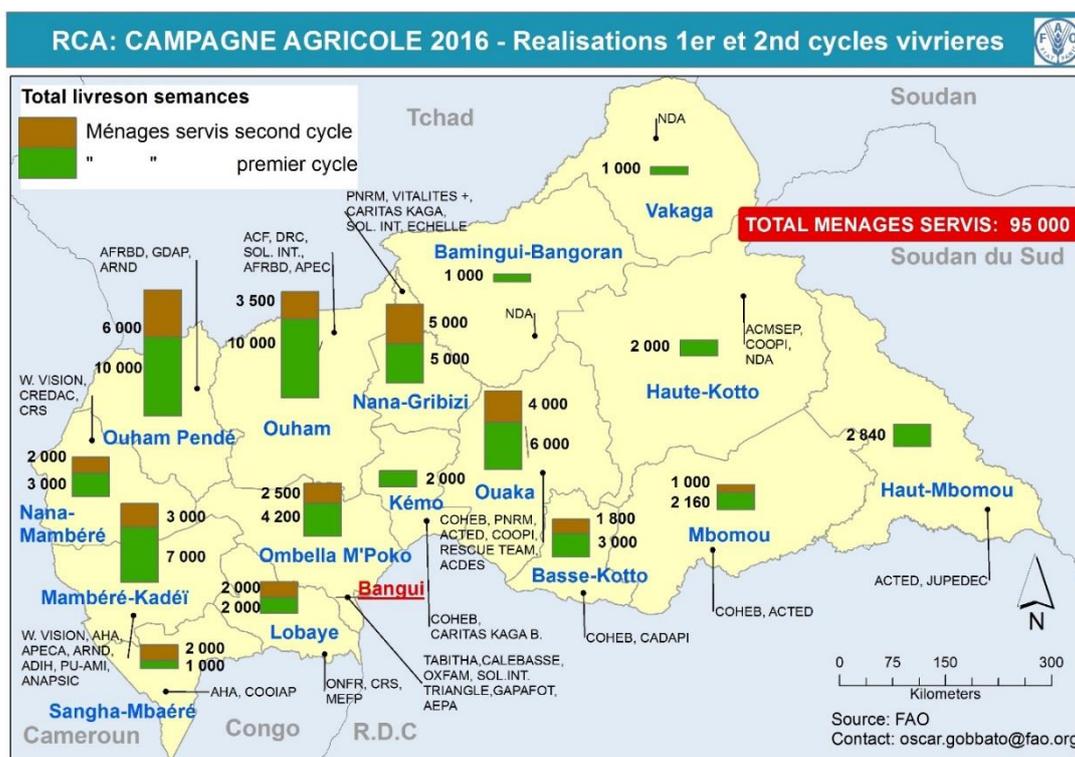
⁷ Ibid.

⁸ Le kit est composé de: 31 kg de semences dont 20 kg arachide coque + 10 kg céréales (maïs, riz, sorgho) ou de légumineuses (niébé, haricot) + 1 kg de courge.

⁹ Le kit 22 kg de semences dont 10 kg de graines de céréales (maïs, riz) ou arachide + 10 kg de légumineuses (niébé, haricot) + 2 kg de sésame.

achetées localement contre 68 pour cent 2015. En 2016, en général, il y a une amélioration de la qualité des semences par rapport à l'année précédente. Si en 2015 les graines d'arachide avaient représenté un problème à cause de la qualité, en 2016 ce problème a été résolu en achetant directement de l'arachide en coque. 85 pour cent des ménages servis ont apprécié la qualité des semences données d'assez bonne à excellente, cependant 15 pour cent des personnes interviewées ont qualifié les semences reçues de mauvaise qualité parce qu'ils ont trouvé dans leurs sacs d'arachide et de courge des graines pourries, malformées et ou des avortons.¹⁰

Carte 3: République centrafricaine - Répartition géographique des distributions semences et de houes



Source: FAO Bangui/Unité Sécurité Alimentaire

Par ailleurs, malgré les efforts de la FAO et d'autres partenaires, le matériel agricole fait cruellement défaut: la plupart des ménages n'ont pas encore pu reconstituer leur outil de production –petit équipement, chaînes de traction animale - pillé ou abandonné pendant la crise ce qui, combiné à la pénurie des semences, les contraint souvent à limiter les superficies cultivées, notamment en céréales. La reprise de la culture du coton en souffre également.

3.3.1.3 Maladies, pestes et autres ennemies des cultures

Les communautés enquêtées ont signalé la présence d'insectes ravageurs tels que les foreurs de maïs (nord), les chenilles, mais aussi de rats, d'oiseaux et de striga.

Les bœufs causent également des dégâts considérables aux cultures, principalement dans les préfectures frontalières du Tchad (Vakaga, Bamingui-Bangoran/Nana Gribizi, Ouham) et du Soudan (Haute-Kotto, Mboumou et Haut-Mboumou), lesquelles sont confrontées à des influx de troupeaux transhumants des éleveurs armés provenant de ces deux pays dès le début de la saison sèche avant les récoltes. Le manioc, le maïs, le sorgho, l'arachide et le niébé sont parmi les cultures régulièrement détruites. Ces destructions, délibérées ou accidentelles, mettent à mal la cohésion sociale et le mieux-vivre ensemble tant souhaités, hypothéquant ainsi les efforts de relèvement économique et de consolidation de la paix engagés par le Gouvernement.

Enfin, l'insécurité persistante, les violences récurrentes, le harcèlement et le racket dont font l'objet les paysans de la part des bandes armées –taxes illégales, confiscation de biens aux multiples checkpoints dressés le long des routes fortement dégradées, menaces de toutes sortes- continuent d'entraver sérieusement la relance de la production agricole.

¹⁰ Rapport d'évaluation post distributions 2016 premier cycle vivriers.

Les facteurs défavorables -déficit et caractère erratique des précipitations dans quelques préfectures, ravages d'insectes et autres prédateurs, maladies¹¹, pénurie et distribution tardive des semences et de d'équipements agricoles, destruction de cultures par les animaux de transhumances, absence d'un système de financement d'activités agro-pastorales, violences récurrentes et insécurité persistante- ont amené les ménages des zones enquêtées, à adopter les stratégies de survie suivantes:

- Abandon des champs lointains et repli sur les parcelles à proximité des villages ou camps de déplacés, avec l'inconvénient de la surexploitation des terres déjà appauvries.
- Réduction des superficies cultivées du fait de la pénurie des semences, de l'outillage agricole, des difficultés d'accès aux terres éloignées, difficultés dues à l'insécurité, aux actes de violences et du racket de la part des bandes armées.
- Concentration sur les cultures vivrières et les activités non-agricoles (minières et forestières, artisanales) au détriment des cultures de rente, notamment dans la zone cotonnière.

3.3.2 Estimation des productions vivrières

3.3.2.1 Approche méthodologique

La production agricole 2016 a été estimée selon une approche basée sur une évaluation qualitative des principaux facteurs qui ont affecté les cultures durant la campagne agricole 2016 et une évaluation quantitative exprimée en pourcentage de variation des superficies et des productions de 2016 par rapport à celles de 2015. Il s'agit d'une évaluation rapide mais structurée et faisant intervenir directement les principaux acteurs sur le terrain. Cette approche a été dictée par le contexte actuel de la Centrafrique caractérisé par l'inaccessibilité de certaines parties du territoire national mais également par l'absence au niveau national d'informations sur le suivi de la campagne agricole et de données primaires sur les productions agricoles en 2016.

Sur cette base, toutes les quatre zones agro-écologiques du pays ont constitué la base de l'évaluation en vue d'assurer une représentativité spatiale de l'échantillon. Cette année, l'échantillon est composé de 182 villages répartis sur quatorze axes (mêmes axes en 2015 pour une comparaison temporelle) avec un total de treize villages par axe (comparé à 10 villages par axe en 2015) couvrant toute la partie agricole du pays (voir graphique présenté plus haut). L'augmentation de l'échantillon de 120 à 182 villages se traduit en pourcentage par une augmentation de 50 pour cent par rapport à l'année précédente et cela signifie également une meilleure représentativité. Comme déjà mentionné, le choix de maintenir les mêmes axes que l'année précédente permet une comparaison temporelle. Les informations ont été collectées sur le terrain par l'intermédiaire de focus groupes en utilisant un questionnaire codifié. Dans chaque village, deux focus groupes ont été organisés suivis d'une visite de champ.

Les enquêteurs qui proviennent majoritairement de seize ONGs partenaires, ont reçu une formation sur le contenu du questionnaire et la technique de collecte des informations. Cette formation s'est faite en deux étapes à travers une formation de formateurs et une formation à distance par vidéo-conférence et par téléphone. Après le traitement informatique des données collectées sur le terrain et les correctifs apportés, l'exploitation a consisté à déterminer des valeurs moyennes en pourcentage de variation des superficies et des productions pour chaque culture. Ces pourcentages ont été appliqués aux résultats (superficies et productions) de 2015 pour obtenir les estimations de superficies et de productions de 2016 présentées ci-après. Il est important de noter qu'en 2016, la Direction des statistiques, de la documentation et de l'informatique du Ministère Chargé du Développement du Monde Rural a révisé les séries temporelles d'estimations de superficies et de production Ces nouveaux chiffres officiels ont été utilisés tout au long de ce rapport dans un but de comparabilité.

3.3.2.2 Superficies emblavées

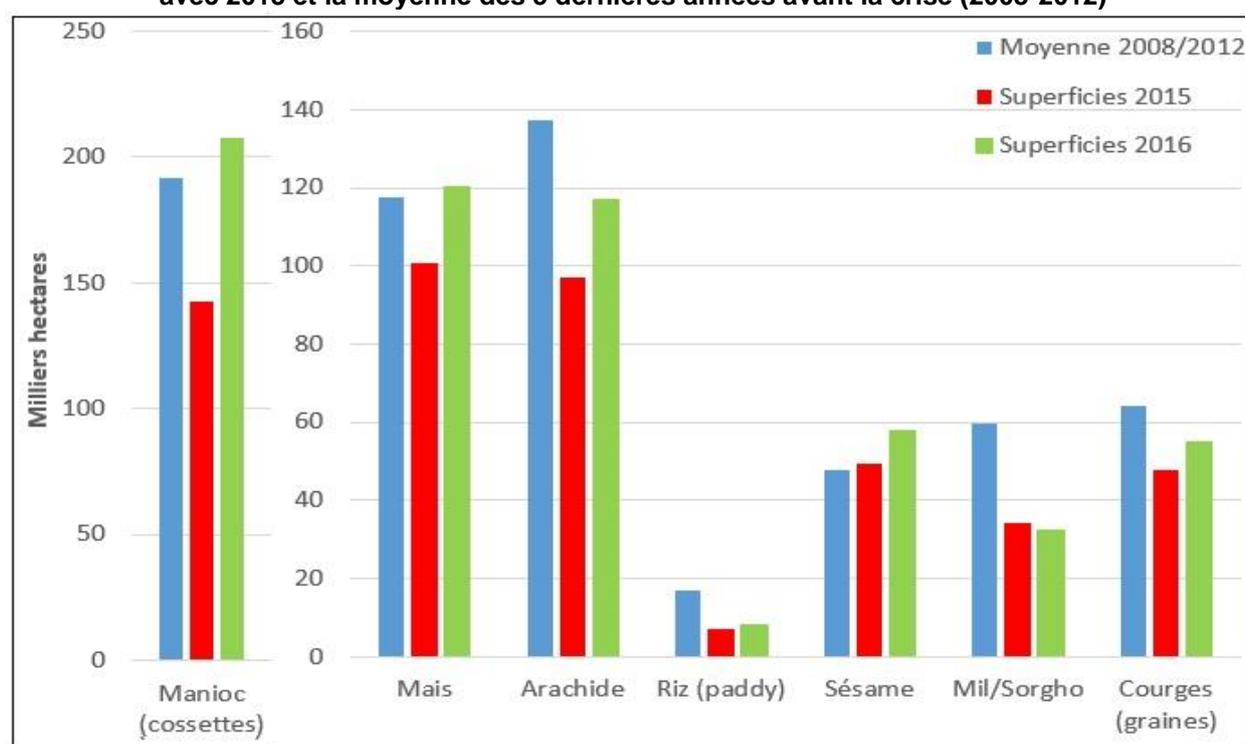
Malgré les facteurs défavorables relevés par endroits, l'on a assisté en 2016 à une augmentation substantielle des superficies emblavées pour l'ensemble des cultures, à l'exception des mil et sorgho qui en la matière accusent un repli de 6 pour cent. Le manioc affiche la croissance la plus remarquable (45 pour cent), suivi des arachides (21 pour cent) et du maïs (20 pour cent). Cette expansion est due à une pluviométrie généralement abondante mais aussi à l'appui des partenaires humanitaires et au retour graduel à l'état de droit (voir Tableau 1 et Graphique 11).

¹¹ Notamment, il a été rapporté la présence des escargots dans la préfecture d'Ouham-Pendé et de la trachéomycose, maladie dégénérative du caféier, en zones forestières.

Tableau 1: République centrafricaine - Superficies cultivées en 2016 comparées avec celles de 2015 et la moyenne des 5 dernières années avant la crise (hectares)

Cultures	Superficies 2015	Superficies 2016	Moyenne 2008/2012	Variations 2016/15 (%)	Variations 2016/Moyenne (%)
Manioc (cossettes)	142 711	207 528	191 944	45	8
Mais	100 568	120 299	117 530	20	2
Arachide	96 834	117 128	137 204	21	-15
Riz (paddy)	7 271	8 291	16 826	14	-51
Sésame	49 238	57 637	47 809	17	21
Mil/sorgho	34 301	32 192	59 818	-6	-46
Courges (graines)	47 549	54 770	64 304	15	-15
TOTAL	478 473	597 845	635 434	25	-6
Céréales	142 141	160 782	194 174	13	-17
Légumineuses	193 621	229 535	249 316	19	-8

Graphique 11 : République centrafricaine - Superficies cultures vivrières 2016 comparées avec 2015 et la moyenne des 5 dernières années avant la crise (2008-2012)



Comparé cependant aux moyennes des cinq dernières années d'avant-crise (2008-2012), les superficies cultivées en 2016 enregistrent des déficits de 6 pour cent pour l'ensemble des principales cultures vivrières et, spécifiquement de 51 pour cent pour le riz et de 46 pour cent pour les mil et sorgho.

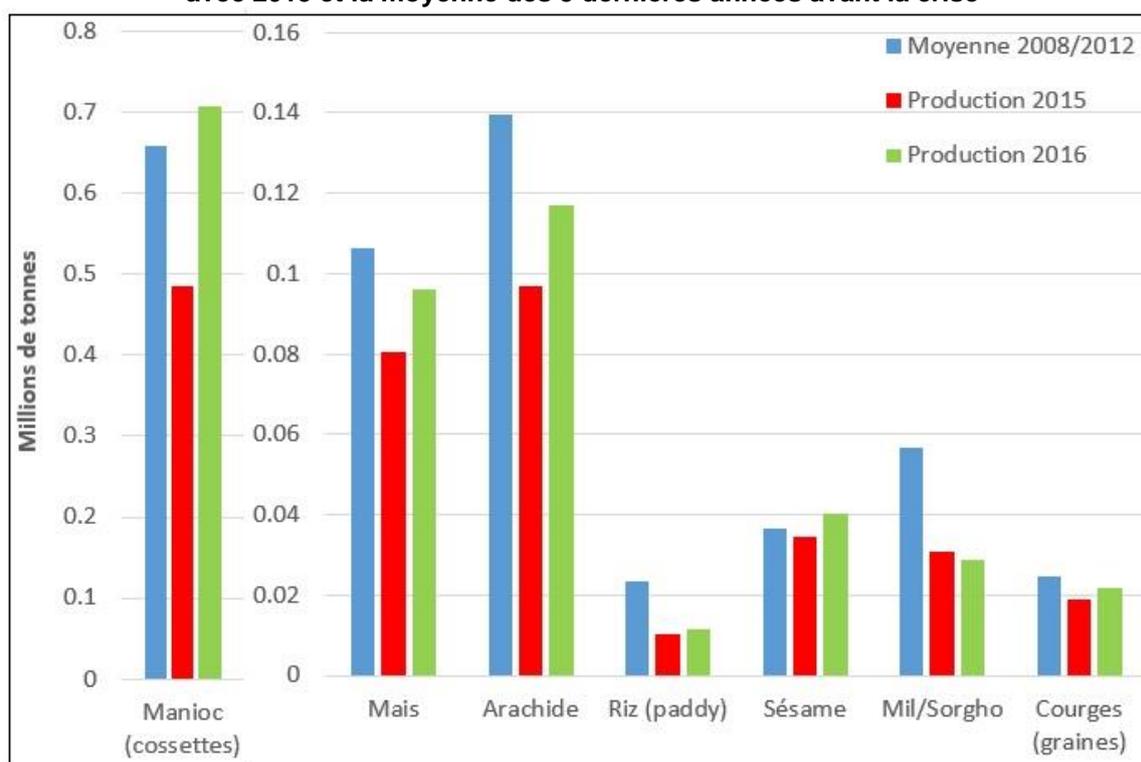
3.3.2.3 Productions vivrières

Les productions des principales cultures vivrières ont évolué de manière quasi identique à l'expansion des superficies emblavées. Ainsi, comme il apparaît dans le tableau 2 et graphique 11, le manioc affiche en 2016 par rapport à 2015 une croissance remarquable de 45 pour cent, atteignant 705 594 tonnes, suivi des arachides (21 pour cent, 139 659 tonnes), du maïs (20 pour cent, 106409 tonnes), du sésame (17 pour cent, 36 563 tonnes), des courges (15 pour cent, 24 608 tonnes) et du riz (14 pour cent, 23 464 tonnes). Si avec 56 854 tonnes les mil et sorgho accusent un recul de 6 pour cent, l'ensemble des principales productions vivrières a crû de 35 pour cent en 2016 par rapport à 2015 grâce aux conditions évoquées précédemment (pluviométrie généralement favorable, appui des partenaires humanitaires, retour progressif à l'état de droit).

Tableau 2: République centrafricaine - Productions vivrières en 2016 comparées avec celles de 2015 et la moyenne des 5 dernières années avant la crise (tonnes)

Cultures	Production 2015	Production 2016	Moyenne 2008/2012	Variations 2016/15 (%)	Variations 2016/Moyenne (%)
Manioc (cossettes)	485 216	705 594	657 792	45	7
Mais	80 455	96 239	106 409	20	-10
Arachide	96 834	117 128	139 659	21	-16
Riz (paddy)	10 180	11 608	23 464	14	-51
Sésame	34 466	40 346	36 563	17	10
Mil/sorgho	30 871	28 973	56 854	-6	-49
Courges (graines)	19 020	21 908	24 608	15	-11
TOTAL	757 042	1 021 797	1 045 349	35	-2
Céréales	121 505	136 820	186 728	13	-27
Légumineuses	150 320	179 383	200 829	19	-11

Graphique 12: République centrafricaine - Productions vivrières 2016 comparées avec 2015 et la moyenne des 5 dernières années avant la crise



La production de manioc (cossettes) affiche un surplus de 7 pour cent en 2016 par rapport à la moyenne des cinq années d'avant-crise, pendant que celle de l'ensemble des céréales se chiffre à 27 pour cent, avec des rendements bien en deçà du potentiel.

Par rapport à la moyenne des cinq dernières années (2008-2012) d'avant la crise, seuls le manioc et le sésame affichent des augmentations de 7 pour cent et de 10 pour cent respectivement, alors que les autres cultures restent en zone négative, avec des baisses allant de 10 pour cent pour le maïs à 49 pour cent pour les mil et sorgho ou encore 51 pour cent pour le riz (voir Tableau 2 et Graphique 11). Si le déficit pour l'ensemble des principales cultures vivrières s'établit à 2 pour cent, celui des céréales se chiffre à 27 pour cent, soulignant ainsi l'urgence de la mise en œuvre des politiques appropriées pour améliorer la productivité des filières céréalières et du secteur agricole en général. En effet, la production et les superficies emblavées évoluent de manière identique, mettant en relief la

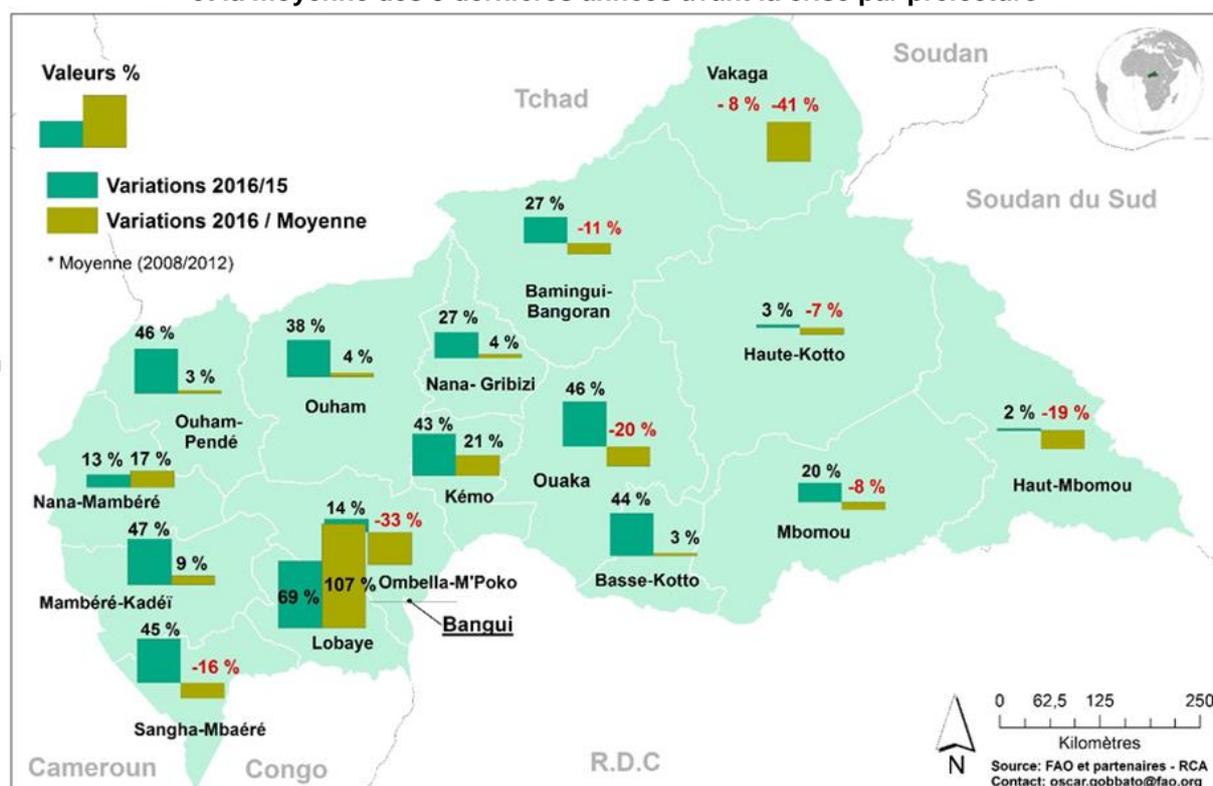
stagnation des rendements à des niveaux bien en deçà du potentiel: 0,8 tonne/hectare pour le maïs, 1,4 tonne/hectare pour le riz, 0,9 tonne/hectare pour les mil/sorgho, et 3,4 tonne/hectare pour le manioc (cossettes), chiffres immuables depuis 2010 qui ne sont guère incitatifs pour les producteurs. Il est abondamment prouvé que l'introduction généralisée des variétés performantes accompagnées d'itinéraires techniques appropriés doublerait au moins les rendements des cultures céréalières¹² dans les conditions agro-écologiques d'Afrique sans nécessairement recourir à l'apport massif d'intrants complémentaires. S'agissant du manioc, certains pays africains à l'instar du Nigeria et du Ghana ont vu leur rendements augmenter de 25 pour cent en 11 ans atteignant 15 tonne/hectare; la performance du Malawi est encore plus impressionnante, ses rendements passant de 2,5 tonne/hectare à 21,5 tonne/hectare en moins de 15 ans grâce à une politique volontariste de développement de cette filière¹³. En Centrafrique, le manioc devrait être considéré, non seulement comme une culture vivrière essentielle, mais également comme matière première industrielle donnant lieu à des produits élaborés agro-alimentaires et à usages divers, y compris les amidons et alcools, ainsi que les biocarburants. Cette approche contribuerait de manière appréciable à la création d'emplois et de revenus décents pour les producteurs, les industriels et les négociants.

L'aide humanitaire et le renforcement de la résilience des populations favorisent la relance de la production vivrière. L'on constate par ailleurs que par rapport à 2015, la production vivrière en 2016 a, en général, beaucoup plus progressé dans les préfectures bénéficiant d'une forte densité d'appuis humanitaires et d'interventions visant à renforcer la résilience des populations (voir Cartes 3 et 4). C'est le cas des préfectures d'Ouham-Pende, de Mambéré Kadeï, de la Sangha Mbaéré, de la Lobaye, de Nana-Gribizi, de Kemo, de l'Ouaka et de Basse-Kotto qui ont enregistré des améliorations de production allant de 43 pour cent à 69 pour cent, et qui abritent au moins trois ONG (excepté Sangha Mbaéré qui n'en comptait que deux), et dont le nombre de ménages ayant reçu un appui de la FAO en 2016 varie entre 3 000 et 16 000. L'on note aussi que pour ces préfectures, à l'exception de Sangha Mbaéré, la production vivrière en 2016 excède la moyenne des cinq dernières années (2008-2012) d'avant-crise dans des proportions variant de 3 pour cent (Ouham-Pende et basse-Kotto) à 107 pour cent (Lobaye), résultat positif néanmoins surprenant dans le cas de Nana-Gribizi, compte tenu des problèmes sécuritaires et mouvements de population auxquels la préfecture fait face. À ce peloton de résilience s'ajoutent les préfectures de Nana Mambéré (17 pour cent), d'Ouham de Nana-Gribizi avec chacune 4 pour cent de croissance de production vivrière en 2016 par rapport à 2008-2012, faisant au total 10 préfectures sous cette rubrique.

¹² Macauley, H. et al. 'Les cultures céréalières : riz, maïs, millet, sorgho et blé' document de référence dans AFD/UNDP 'Nourrir l'Afrique' Centre international Abdou Diouf, Dakar, Sénégal.

¹³ FAO. 2013. 'Le manioc, une culture du XXI siècle'.

Carte 4: République centrafricaine - Productions vivrières 2016 comparées avec 2015 et la moyenne des 5 dernières années avant la crise par préfecture



À l'inverse, pour les préfectures du nord, du nord-est ou de l'est, les taux de croissance de la production vivrière en 2016 par rapport à 2015 sont de -8 pour cent pour le Vakaga, de 3 pour cent pour la Haute-Kotto et de 2 pour cent pour le Haut-Mbomou. Rapporté à la moyenne des cinq dernières années d'avant crise (2008-2012), le déficit de croissance est encore plus prononcé, atteignant -41 pour cent, -7 pour cent et -19 pour cent respectivement. Les préfectures de Bamingui-Bangoran (-11 pour cent), de Mbomou (-8 pour cent), de Sangha Mbaéré (-16 pour cent) et d'Ombella Mpoko (-33 pour cent) se trouvent logées à la même enseigne. À l'exception d'Ombella Mpoko où siègent environ 7 ONG, les préfectures de cette catégorie comptent un nombre relativement faible de partenaires humanitaires, à l'instar de Vakaga et de Bamingui-Bangoran qui au moment de l'enquête n'en n'avaient qu'un pour 1 000 ménages assistés chacune, ou encore la Basse-Kotto, le Mbomou et le Haut-Mbomou avec 2 ONG et où le nombre de ménages assistés varie de 2 000 à 4 800.

Ainsi donc, la faible densité de l'appui humanitaire ne contribuerait pas pleinement à la relance de la production vivrière dans les préfectures citées; elle résulterait d'autres facteurs encore plus néfastes évoqués antérieurement tels que l'insécurité et la violence, le harcèlement des populations par des bandes armées, les taxes illégales, le délabrement du système des transports et l'effondrement des circuits de commercialisation.

3.4 Cultures de rente

3.4.1 Le coton

Le coton est sans conteste la culture de rente la plus pratiquée en Centrafrique, impliquant plus d'un million des paysans sur 115 000 hectares environ en temps normal. En 1998 par exemple, la filière cotonnière a contribué à hauteur de 54 pour cent à la valeur des exportations agricoles, générant des revenus de plus de XAF 5 milliards pour les producteurs et environ 2 milliards de recettes fiscales, et près de XAF 3 milliards dans les services induits (frais bancaires et de transport, salaires)¹⁴. Introduit en Centrafrique à partir de 1925 comme culture obligatoire pour des fins d'impôts de capitation et d'approvisionnement des usines de la métropole en matières premières, la culture du coton s'est rapidement répandue dans les régions du centre et du nord-ouest, principalement dans les préfectures de l'Ouham, de l'Ouham-Pende, de Nana-Gribizi, Kemo, Ouaka, et Basse Kotto. Dans les années 1950, où la filière bénéficiait d'un fort encadrement technique et organisationnel, la production oscille entre 30 000 et 40 000 tonnes de coton-graine, avec un rendement moyen d'environ 400 kg/ha. Les années 1960 sont marquées par l'intervention des entités paraétatiques à l'instar de l'Union Cotonnière Centrafricaine et la Caisse centrafricaine de stabilisation, avec

¹⁴ Kadekoy-Tigague et al., 2010. 'Atouts et limites des incitations économiques des producteurs de coton du Cameroun et de Centrafrique pour promouvoir la qualité de la fibre'. HAL Id.: Cirad -00470876.

la mise en œuvre de moyens de production coûteux qui ne pourront être pérennisés : mécanisation à grande échelle, usage intensif des engrais minéraux et de pesticides. Ainsi la production annuelle moyenne dépasse-t-elle les 51 000 tonnes entre 1967/68 et 1974/75, avec un pic frisant les 59 000 tonnes en 1969/70, pour ensuite dégringoler à moins de 17 000 tonnes environ en 1981/82. Le déclin s'est accentué pendant les cinq dernières années du règne de Bokassa caractérisées par le train de vie extravagant de l'Empire et le quasi- abandon des investissements productifs¹⁵. De 1982/83 à 2001/02, la production annuelle a été de 31 156 tonnes en moyenne, avec un bas de 12 052 tonnes en 1992/93 et un pic de 46 037 tonnes en 1997/98. Pour la période 2002/03 à 2008/09, la moyenne annuelle chute à 4 122 tonnes de coton graine, variant dans une fourchette de 947 tonnes et 7 468 tonnes. Les années 2009/10 à 2012/13 connaissent une nette reprise, la production progressant de 10 456 tonnes à 24 000 tonnes. Mais cet élan a été brutalement interrompu par la crise politico-militaire qui à partir de décembre 2012 plonge le pays dans des violences intercommunautaires sans précédent. La production annuelle moyenne s'effondre à 366 tonnes entre 2013/14 et 2015/16. Les estimations pour 2016/17 sont de 4 023 tonnes, selon la Cellule coton. La crise a en effet forcé les producteurs à abandonner leurs parcelles, pendant que les usines d'égrenage étaient saccagées, à l'exception de celle de Bossangoa dans la préfecture de l'Ouham.

Le non-paiement aux producteurs des arriérés de quatre ans, totalisant XAF 1,4 milliards, a fortement contribué à les démotiver. Mais, début février 2017, le Gouvernement soldé cette dette grâce à un appui budgétaire de la Banque mondiale, donnant ainsi un signe fort pour la relance de la filière coton, appuyée également par la coopération chinoise. Selon son programme, la production annuelle de coton graine devrait atteindre 120 000 tonnes en 2021/22 avec des rendements à l'hectare de 1,2 tonnes (voir Tableau 3).

Tableau 3: République centrafricaine - Programme de Relance de la Culture du Coton-1^{ère} Phase de 5 ans

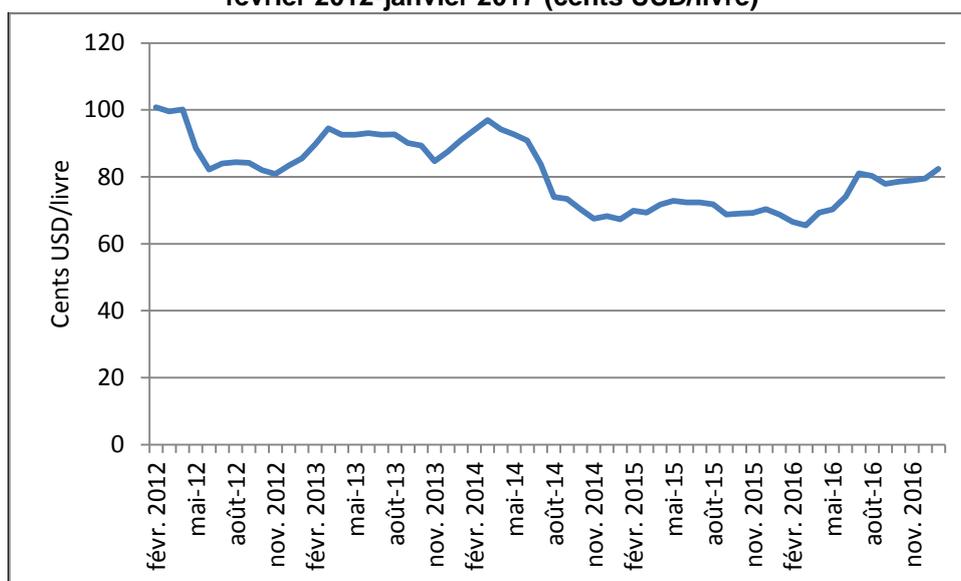
	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22
	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
Surfaces semées (en ha)	40 000	50 000	62 000	77 000	100 000
Surfaces herbicides (en ha)	40 000	50 000	62 000	77 000	100 000
Surfaces fumées (en ha)	40 000	50 000	62 000	77 000	100 000
Surfaces traitées (en ha)	40 000	50 000	62 000	77 000	100 000
Rendement (kg/ha)	650	750	850	1 000	1 200
Production COTON G (tonnes)	26 000	37 500	52 700	77 000	120 000
Rendement fibre (en pour cent)	41	41,5	42	42	42
Production fibre (tonnes)	10 660	15 563	22 134	32 340	50 400
Production de graines en 54 pour cent (tonnes)	14 040	20 250	28 458	41 580	64 800
Quantité graines semis (tonnes) 35 kg/ha	1 400	1 750	2 170	2 695	3 500

Source: Ministère en charge du développement du monde rural/Cellule coton.

Ces objectifs, qui reflètent les moyennes observées en Afrique de l'Ouest, ne pourront cependant être atteints dans les délais voulus que si les producteurs Centrafricains bénéficient d'un encadrement adéquat et de la disponibilité des moyens nécessaires à toutes les étapes de la filière, en sus de la restauration de la sécurité dans les zones de production. Le prix payé aux producteurs Centrafricains était de XAF 185 le kg de coton graine en 2016, alors que le prix en vigueur dans les pays moins enclavés comme le Cameroun ou la Côte d'Ivoire était de XAF 265. Les cours mondiaux du coton qui impactent la production par le biais des prix payés aux producteurs, sont essentiellement volatiles, marquant une tendance baissière d'un pic de plus de USD 1 la livre en février 2012 à un creux de USD 0,65 en mars 2016, pour remonter à plus de USD 0,80 la livre en janvier 2017 (voir Graphique 13).

¹⁵ Boutillier, J.L. et al. 1984. 'Évaluation de la recherche sur le coton en la République centrafricaine', ORSTOM.

Graphique 13: République centrafricaine - Prix mensuels du coton, février 2012-janvier 2017 (cents USD/livre)



Source: Index Mundi.

La concurrence des produits synthétiques en Chine, les subventions des pays développés à leurs agriculteurs influencent négativement les cours mondiaux.

Si la culture du coton en Centrafrique a favorisé la monétisation des échanges dans le monde rural, elle a également été un adjuvant pour la production d'autres cultures, notamment vivrières. En effet, placé généralement en tête de rotation, le coton exige l'utilisation de fumures et de pesticides dont la rémanence stimule la croissance d'autres spéculations telles que le maïs, le mil, l'arachide ou encore le niébé. L'expansion de la culture cotonnière est par ailleurs essentielle à la restauration et au développement du tissu agro-industriel centrafricain : production d'huile, de tourteaux et de savons, relance du textile avec à la clé, la création d'emplois décents.

3.4.2 Le café

Le café est, après le coton, la culture de rente qui, en temps normal, suscite le plus d'engouement auprès des paysans centrafricains comme source de revenus monétaires. Ainsi, en 1986, quelque 70 000 caféiculteurs engrangeaient XAF 5 milliards, alors que les pouvoirs publics percevaient XAF 1 milliard au titre des droits de sortie et autres taxes. En 2014 cependant, le nombre de caféiculteurs est passé à 41 000 environ et leurs revenus à XAF 1,5 milliards, en raison des crises à répétition, la dernière (2012-2014) étant la plus dévastatrice¹⁶.

Introduite en République centrafricaine au début des années 1940, grâce notamment aux sélections clonales réalisées dans le centre de recherche de Boukoko, la caféiculture s'est développée à partir des années 1950 dans la zone forestière du sud comprenant les préfectures de la Lobaye, Mambéré-Kadéï, Sangha-Mbaéré, M'Boumou, Basse-Kotto, Ombella-M'poko, Ouaka, Haut-M'Boumou, Nana Mambéré.

Selon le Tableau 4, il existerait encore environ 45 000 hectares de caféières villageoises, les plantations industrielles ayant disparu du fait de la faiblesse des cours mondiaux, de l'enclavement du pays et des coûts récurrents élevés.

¹⁶ Ministère en charge du développement du monde rural. 2014. Communication du Ministre à la 113^{ième} Session du Conseil International du Café, 26 septembre 2014; ORCCPA. 2017.

Tableau 4: République centrafricaine - Évolution de la production du café

Campagnes	Nombre planteurs	Superficies (ha)	Superficies Moyenne d'une plantation (ha)	Rendement en café marchand (kg/ha)	Production café marchand (tonne)
2010/11	49 500	43 333	0,88	300	6 500
2011/12	49 000	45 025	0,92	250	5 628
2012/13	41 781	49 053	1,17	227	8 982
2013/14	41 781	45 052	1,08	202	10 799
2014/15	41 015	44 800	1,09	202	9 050
2015/16	41 000	44 000	1,07	230	10 120
2016/17 (prévision)	41 500	44 500	1,07	230	10 235
2017/18 (prévision)	42 000	45 000	1,07	240	10 800

Source: Ministère en charge du développement du monde rural/ORCCPA.

La productivité s'est considérablement dégradée en milieu paysan, surtout pendant la récente crise, les rendements passant de 300 kg/hectare en 2010/11 à 202 kg/hectare en 2013-2015. Parmi les raisons invoquées, l'absence d'encadrement, la propagation de l'antracnose, la dégénérescence et le vieillissement du matériel végétal et l'abandon des parcelles, les différents points d'appui technique ayant été démantelés. La valorisation du produit a été mise à mal par la destruction des équipements de transformation. Seules les localités de Mbaïki et Bangassou disposent encore d'unités de décorticage. Les grades 'extra-prima' et 'extra prima' ont disparu des volumes exportés qui, à quelque 4 804 tonnes en 2016 ne comportaient que du café 'supérieur' (23 pour cent), courant (44 pour cent), et limite (32 pour cent)¹⁷.

Ce constat appelle les recommandations suivantes:

- Accroître la productivité par la production et la diffusion des boutures de caféiers à haut rendement et résistants à la sécheresse et aux maladies. Ceci passe par la remise à niveau des points d'appui technique, à savoir ceux de Niakari dans la préfecture de M'boumou, de Kongbo dans la Basse-Kotto, de Loppo-Ndong dans la Sangha-Mbaéré, de Boukoko dans la Lobaye qui bénéficie déjà de l'assistance d'une mission allemande pour la production des semences.
- Améliorer la qualité du café par la réhabilitation des unités de décorticage telles que celles de Mbaïki, Bongassou, Boda, Berberati et Nola, la construction des aires de séchage et de magasins en matériaux permanents et la réfection des routes de desserte.
- Promouvoir les cultures intercalaires du café telles que le haricot, l'arachide et le maïs dans l'optique de renforcement de la sécurité alimentaire des ménages, de diversification de leurs revenus et d'atténuation des risques associés à la caféiculture.
- Renforcer les associations des caféiculteurs en institutionnalisant les pratiques de mutualisation bénéfique des efforts et d'autonomisation tels que le Champ-école paysan, les associations villageoises d'épargne et de crédit (ou tontines améliorées) soutenues par des établissements de microfinance plus structurées ou de banques commerciales.

Ces recommandations font implicitement partie des hypothèses qui sous-tendent le programme de relance de la filière café qui ambitionne d'exporter 9 500 tonnes en 2016/17, soit le double du volume enregistré en 2015/16.

3.4.3 Le cacao

La culture du cacao se pratique depuis les années 1960 dans la zone forestière de la Centrafrique, particulièrement dans les régions de Mambéré-Kadeï et Sangha et Sangha Mbaéré dans le sud-ouest vers la frontière du Cameroun, de Basse-Kotto et de M'Boumou dans le sud-est. Elle suscite un intérêt grandissant, le nombre de producteurs atteignant 5 300, pour une superficie estimée à 2 000 hectares, selon les responsables. Ces derniers ont cependant signalé à la mission que 350 hectares de cacaoyère de l'État était à l'abandon aux environs du village Komassa dans la préfecture de Sangha Mambéré.

La cellule en charge de la filière distribue des fiches techniques aux producteurs, lesquels sont généralement bien organisés en coopératives. Pour l'heure, les producteurs des préfectures du sud-ouest s'approvisionnent en semences au Cameroun (Yokadouma), où ils écoulent également l'essentiel de leur production qui, selon les responsables, devrait atteindre 30 000 tonnes en 2016/17.

¹⁷ ORCCPA. 2017. Données statistiques de la filière café 1992/93 à 2014/15.

Quant aux producteurs des préfectures du sud-est, ils manquent cruellement de semences améliorées, d'où l'urgence de réhabiliter, entre autres, le champ semencier de Nyakari vers Bangassou pour la production des variétés de cacao à hauts rendements, précoces et résistantes aux maladies et à la sécheresse. Sur base des efforts qu'il entend engager, le Gouvernement s'attend à une production de 1800 tonnes de cacao en 2017/18, soit environ le triple de celle de 2015/16, grâce à une augmentation substantielle des superficies mais aussi des rendements, qui passent respectivement de 3 500 hectares à 6 000 hectares et 400 kg/hectare à 750 kg/hectare (voir Tableau 5).

Tableau 5: République centrafricaine - Evolution de la production cacaoyère

Campagnes	Nombre planteurs	Superficies (ha)	Superficie moyenne	Rendement (kg/ha)	Production (kg)
2014/15	227	1 404,86	6,18	400	561 920
2015/16	500	3 500,00	7,00	400	1 400 000
2016/17	750	4 500,00	6,00	400	1 800 000
2017/18	1 000	6 000,00	6,00	750	4 500 000

Source: Ministère en charge du développement du monde rural/ORCCPA.

3.4.4 Le palmier à huile

La zone forestière du pays abrite 18 000 hectares de palmiers naturels que les paysans ont toujours exploités de façon traditionnelle à des fins principalement domestiques. Commencées dans les années 1970, les tentatives d'installation de plantations industrielles ne se sont concrétisées qu'en 1984 avec la création de la Centrafricaine des palmiers (CENTRAPALM) à Bossongo dans la Lobaye. Partie sur une superficie plantée de 2 500 hectares avec de possibilités d'extension à 5 000 hectares dans un domaine de 15 000 hectares, cette société d'État a connu des problèmes récurrents de gestion qui ont, jusqu'à ce jour, mis à mal sa rentabilité. La superficie plantée s'est réduite à 596 hectares, soit environ 25 pour cent de la dotation initiale, avec des palmiers difficilement exploitables du fait de leur vieillissement. L'unité d'extraction d'huile est en panne depuis plus de deux ans, à cause d'une chaudière défectueuse qu'il faudrait remplacer. Les effectifs sont passés de 1 200 travailleurs dans les années 1980 à 7 500, dont 250 permanents, en 2014. Sans paie depuis cinq ans environ, ils sont constamment en grève et utilisent les terres et palmiers dans leurs stratégies de survie: remplacement des palmiers par des cultures vivrières, extraction artisanale de vin et d'huile de palme, toutes pratiques qui accélèrent la dégradation de la plantation. Début 2017, le passif de la société se chiffrait à quelque XAF 3,4 milliards, dont XAF 1 milliard d'arriérés de salaires, selon la Banque mondiale, ce qui n'aide guère à attirer d'éventuels repreneurs, au moment où le Gouvernement souhaite engager la société dans un partenariat public-privé.

Le Gouvernement espère néanmoins que ses partenaires au développement tels que la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement, ou encore le FIDA soutiennent son plan de relance de CENTRAPALM et de promotion de exploitations villageoises, lequel se décline en quatre volets essentiels:

- La promotion de la palmeraie villageoise par la restauration, sur cinq ans, de 3 500 hectares avec du matériel végétal performant (de type tenera), à raison de 140 hectares dans chacune des sept préfectures visées (Sangha- Mbaéré, Mambéré-Kadeï, Lobaye, Ombella-Mpoko, Ouaka, Basse-Kotto, Mboumou). À cet effet, il est prévu le renforcement de 20 groupements villageois par préfecture pour une maîtrise pérenne de l'itinéraire technique du palmier à huile grâce à l'appui conseil de l'IRCA et de l'ACDA, qui seraient aussi chargés de la mise en production et de la distribution des plans performants. D'où la nécessité de remise à niveau de ces deux institutions.
- La réhabilitation de CENTRAPALM avec la replantation de 2 000 hectares sur cinq ans, l'acquisition d'une nouvelle presse pour son huilerie pour environ EUR 480 000, la remise en état des infrastructures de stockage et des pistes de desserte, l'apurement du passif et la mise à disposition d'un fonds de roulement conséquent.

Le coût global du programme est estimé à environ XAF 15 milliards, dont XAF 11 milliards pour le développement des plantations villageoises. Toutefois, dans sa section 'Problèmes en suspens et solutions proposées', le projet tel que présenté ne semble pas prendre en compte la dette de XAF 3,4 milliards de CENTRAPALM évoquée plus haut, et qui découragerait certains bailleurs de fonds de venir à sa rescousse.

Mais d'ores et déjà, deux sociétés à capitaux privés ont obtenu des concessions dans la Lobaye pour la production d'huile de palme. L'une, Palme d'Or, développe dans la commune de Lissé, sous-préfecture de Mbaïki, 2 500 hectares de palmeraie, avec la perspective de l'étendre à 10 000 hectares, ainsi que des plantations villageoises totalisant à terme 334 hectares, regroupées dans une Fondation appuyée techniquement et financièrement par la société, laquelle prévoit employer 500 ouvriers dans ses plantations, 60 dans ses usines et

15 cadres et agents de maîtrise¹⁸. L'utilisation de meilleures sélections variétales de type Palm Élite permettra à la société d'obtenir en moyenne 14 tonnes de régimes par hectare (8 tonnes par hectare dans les plantations villageoises). Il est prévu que la production annuelle d'huile qui devrait commencer en 2017 avec l'installation de l'usine d'extraction, atteindra 5 700 tonnes en 2020 et 9 000 tonnes en 2023. Le financement (environ XAF 11 milliards) est assuré par pool bancaire.

La seconde société, PALMEX, s'est installée depuis 2012 au village de Bogbaté vers Pissa, préfecture de la Lobaye avec pour ambition de créer à terme une palmeraie de 9 000 hectares avec du matériel végétal performant issu des pépinières dont les plants seraient également destinés aux exploitations villageoises satellites. Quelque 3 000 hectares seraient en production sous peu.

Au regard de son importance pour la génération des revenus, le renforcement de la sécurité alimentaire et l'amélioration de l'alimentation des ménages, le développement de la filière palmier à huile, singulièrement les exploitations villageoises, ne saurait être l'apanage des complexes agro-industriels, privés ou publics. Ceci d'autant que dans le contexte actuel l'état peut difficilement la création ou la réhabilitation dispendieuse des sociétés publiques avec pour objet principal la production de biens de consommation ou intermédiaires. Ainsi conviendrait-il que le Gouvernement privilégie ses interventions en faveur du monde rural sur dans les domaines d'intérêt public qui relèvent plus de ses fonctions régaliennes, en l'occurrence le renforcement des capacités techniques, humaines et matériel des institutions telles que l'ICRA, et l'ACDA, afin de leur permettre d'acquérir des variétés de palmiers performantes, les multiplier et les distribuer aux groupements villageois qu'elles auront formés dans la maîtrise de l'itinéraire technique du palmier à huile.

S'agissant de la situation de la CENTRAPALM, la conduite d'un audit détaillé est de mise, qui mettrait l'accent sur la valeur réelle de ses actifs et de ses dettes, la possibilité d'apurer celles-ci en liquidant une partie des actifs, ce qui pourrait ouvrir la voie à l'implication des investisseurs privés dans la relance de l'entreprise. Cet exercice ne devrait pas entraver ou retarder la promotion des palmeraies villageoises qui devra être pilotée par les pouvoirs publics comme expliqué ci-dessus. Ceci d'autant plus qu'elle peut être réalisé graduellement au fur et à mesure de la disponibilité des ressources.

3.5 Élevage

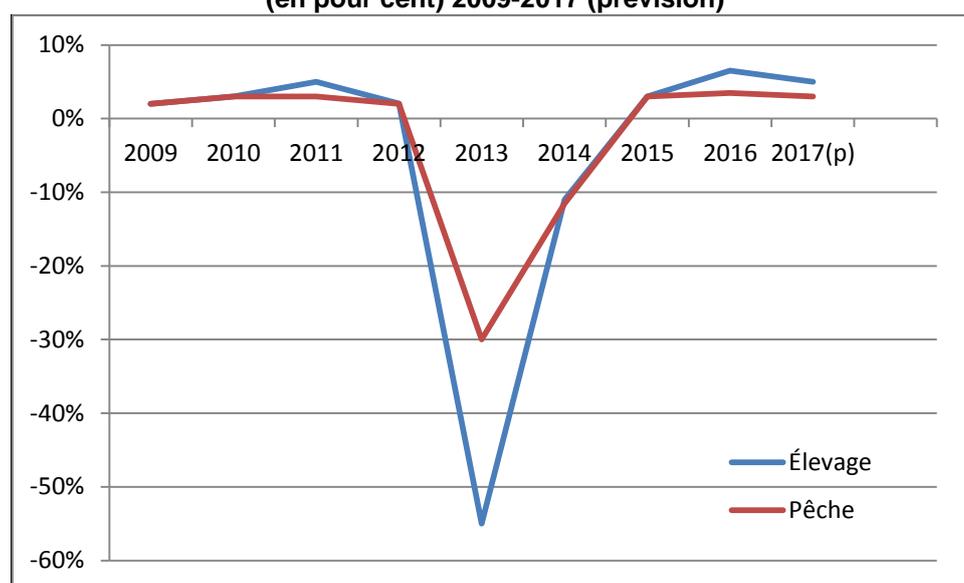
Si le bétail n'a pas fait l'objet d'un recensement formel en Centrafrique depuis plus de 30 ans, les autorités estiment qu'en 2012, le cheptel comptait environ 4 millions de têtes de bovins, 5 millions de petits ruminants dont 750 000 caprins, 1,6 millions de porcins et 6 millions de volailles. Mais le secteur a été l'un des plus dévastés dès les premiers temps de la crise, accusant une chute de 55 pour cent en 2013. En effet, les animaux d'élevage avaient été décimés par des bandes armées, pendant que l'insécurité et les violences récurrentes rendaient impraticables les circuits de transhumance et les voies d'accès aux marchés, contraignant nombre de bergers à se replier dans leur terroir d'origine avec leurs troupeaux ou à regagner les pays voisins (Cameroun, Tchad, Soudan, République Démocratique du Congo). A son tour, la déstructuration des circuits de transhumance a exacerbé les tensions entre les agriculteurs et les éleveurs, ce qui a eu pour effet le déclenchement de plusieurs conflits au sein des communes, de plus en plus violents. D'après l'Enquête sur la Transhumance de la FAO, les marchés à bétail n'existent plus dans le pays. Les bouchers s'approvisionnent où ils peuvent. Certains rentrent dans les campements négocier directement avec les éleveurs¹⁹. La crise a provoqué de fortes pénuries de viande locale dans les centres de consommation telle que Bangui, ainsi que la décapitalisation et la quasi-paralysie des services d'encadrement, à l'instar de l'ANDE, de la FNEC, ou encore de la SEGA qui ont perdu l'essentiel de leur matériel roulant.

D'après les prévisions d'ICASEES, le secteur se redresse depuis 2014, avec des taux de croissance de 3 pour cent et 6,5 pour cent en 2015 et 2016 respectivement (voir Graphique 14).

¹⁸ Jannot, C. 2013, Projet Palme d'Or en Centrafrique. Étude de faisabilité technique et financière. Montpellier: CIRAD-PERSYST No. 2553.

¹⁹ FAO 2015, Enquête sur la transhumance

Graphique 14: République centrafricaine - Taux de croissance des secteurs pêche et élevage (en pour cent) 2009-2017 (prévision)



Source: ICASEES.

Cette résilience est soutenue par plusieurs facteurs, à savoir:

- Le retour graduel et encadré des éleveurs dans certaines préfectures, notamment la Nana-Mambéré, l'Ouham-Pende et la Mambéré-Kadeï, à la faveur de l'amélioration de la situation sécuritaire.
- L'acheminement du bétail des zones de ravitaillement telles que Kaga Bandoro et Bambari, à Bangui, principal centre de consommation, en convois motorisés sous escorte des éléments de la MINUSCA. Ainsi, selon l'ANDE, l'abattoir de Bangui a réceptionné une moyenne de 250 bœufs par jour en 2016, soit une augmentation de 150 pour cent en par rapport à 2015.
- Les campagnes de vaccination destinées au gros bétail et menées par l'ANDE avec l'assistance technique de la FAO et l'appui financier de l'Union européenne via le Fonds Bêkou dans le cadre des programmes d'urgence et de reconstruction.
- L'appui des organismes humanitaires et des partenaires au développement à la relance des cultures vivrières et du petit élevage dans l'optique d'aider les ménages vulnérables affectés par la crise à reconstituer leurs moyens de subsistance et renforcer leur sécurité alimentaire et nutritionnelle, mais aussi pour inciter les jeunes désœuvrés à s'engager dans des filières agricoles porteuses, génératrices d'emplois et de revenus. C'est singulièrement le cas des programmes bénéficiant des financements du PNUD et du Fonds Bêkou ainsi que de l'encadrement technique de la FAO dans les zones périurbaines de Bangui.

La modernisation de l'élevage est un des objectifs majeurs du RCPCA. Selon les autorités, elle devrait commencer par le retour des éleveurs déplacés dans les zones d'élevage, le recensement du cheptel, la redynamisation des institutions de la filière, la reconstitution et le balisage des couloirs de transhumance, la construction des aires d'abattage pour les éleveurs, la restauration de la sécurité par des acteurs des communautés locales redynamisées, la promotion de l'élevage et de l'agriculture et l'émergence des plateformes communautaires (agriculteurs/éleveurs) dans l'optique d'élaborer un plan local des répartitions des espaces ainsi que la prévention et la gestion des conflits pour mieux vivre ensemble. Il est également prévu la réouverture des dépôts pharmaceutiques vétérinaires en régions et l'éradication des épizooties telles que la PPCB par des campagnes de vaccination de masse à intervalles réguliers.

Dans cette veine, il conviendrait d'encourager le développement de l'élevage d'embouche dans les périphéries urbaines, particulièrement à proximité des abattoirs, ce qui appelle à la construction d'enclos à bétail, l'introduction et la vulgarisation des cultures fourragères à fort potentiel, la valorisation des résidus des récoltes et des sous-produits agro-industriels. De telles initiatives seraient susceptibles d'augmenter la productivité du secteur, de renforcer la cohésion sociale et d'améliorer le cadre de vie dans les communautés d'accueil des éleveurs. Il conviendrait également d'encourager la promotion des activités pourvoyeuses de revenus en accord avec la mobilité des éleveurs (valorisation des produits d'élevage: viande fumée, lait pour le programme nutrition, petites unités de production villageoise de fromage).

3.6 Pêche et pisciculture

3.6.1 *Pêche*

Avec son réseau hydrographique dense et diversifié -12 000 km de cours d'eau, 10 000 à 30 000 km² de mares, marigots et étangs, répartis entre les bassins de la Centrafrique possède un potentiel halieutique considérable. En temps normal, le pays compte environ 100 000 pêcheurs professionnels et occasionnels, auxquels s'ajoutent quelque 8 500 pisciculteurs encadrés, pour une production annuelle oscillant entre 30 000 et 35 000 tonnes, bien en deçà des 100 000 tonnes réalisables²⁰. Mais le secteur de la pêche et de la pisciculture, à l'instar du reste de l'économie, a été durement impacté par la crise : pêcheurs déplacés, perte ou destruction d'équipement tels que pirogues, filets et lignes, accès restreint aux zones de pêche du fait de l'insécurité et des violences récurrentes. Ayant chuté de 30 pour cent en 2013 au plus fort de la crise, la production ne se rétablit que péniblement, avec des taux de croissance annuels d'environ 3 pour cent de 2015 à 2016, avec une capacité estimée entre 13 000 et 20 500 tonnes, selon les autorités. Si la consommation per capita du poisson est estimée à 4,5 kg par an, les ventes de poisson concernent à 95 pour cent le marché de Bangui²¹.

Comme facteurs bridant l'essor de la pêche en la République centrafricaine il faut signaler, outre la décapitalisation du secteur due à la crise, l'utilisation de matériel et produits non conformes, le non-respect du repos biologique des stocks de poissons, la pollution des plans d'eau par les activités minières et forestières, des épizooties non maîtrisées, des techniques post-capture rudimentaires, se résumant généralement à fumer le poisson dans des fours à bois constitués de fûts métalliques, de briques en terre ou de buches sommairement assemblées. Ainsi donc, dans le cadre du Plan de relèvement et de consolidation de la paix, il conviendrait d'aider les pêcheurs à reconstituer et à améliorer leurs outils de production, de renforcer leurs capacités à tous les stades de la filière, y compris la cogestion des plans d'eau par une pêche responsable. L'adoption et l'application du Code de la pêche et de l'aquaculture, actuellement en préparation, sera un pas décisif en ce sens.

3.6.2 *Pisciculture*

Contrairement à la pêche qui est restée artisanale, car ayant par le passé fait l'objet de peu d'attention en fait de développement, la pisciculture a bénéficié dès son introduction dans les années 1950 d'un appui soutenu des pouvoirs publics et des bailleurs des fonds. C'est ainsi qu'en 1968 est mise en place sous l'égide du PNUD/FAO, le Centre piscicole national placé sous l'autorité du Ministère des eaux et forêts, avec comme siège et station principale Bangui-Lanjia dont les activités remontent à 1953, les stations-relais étant Béngué à Bambari et Paya à Bouar. Ces stations avaient pour mission la formation et l'encadrement des pisciculteurs regroupés en associations coiffées par la Fédération nationale des pêcheurs et aquaculteurs. Le tilapia nilotica et le clarias lazera étaient les principales variétés de poisson introduites et vulgarisées. Mais la crise a entraîné l'abandon des étangs piscicoles, le saccage de la station de recherche de Landjia, de son éclosier moderne et de ses relais.

Le développement de la pisciculture en Centrafrique bute sur des contraintes endémiques, à savoir:

- L'insuffisance des aliments du fait de la rareté des sous-produits agricoles liée elle-même à la faible transformation des produits du cru.
- Rareté et faible qualité des alevins, les souches existantes méritant d'être renouvelées.
- Conséquences néfastes des changements climatiques provoquant le dessèchement des étangs.

La relance de la pisciculture passe donc par la levée de ces contraintes, à commencer par la recherche des substituts aux sous-produits agro-industriels généralement destinés à l'alimentation des poissons : associations pisciculture-élevage de volailles ou de porcs, la culture et la valorisation des fourrages aquatiques tels que l'azolla ou encore la spiruline. Il est par ailleurs essentiel de réhabiliter la station de Landjia et de ses relais à Bambari et à Bouar, pour relancer la production d'alevins, la formation et l'encadrement des pisciculteurs à toutes les étapes de la filière.

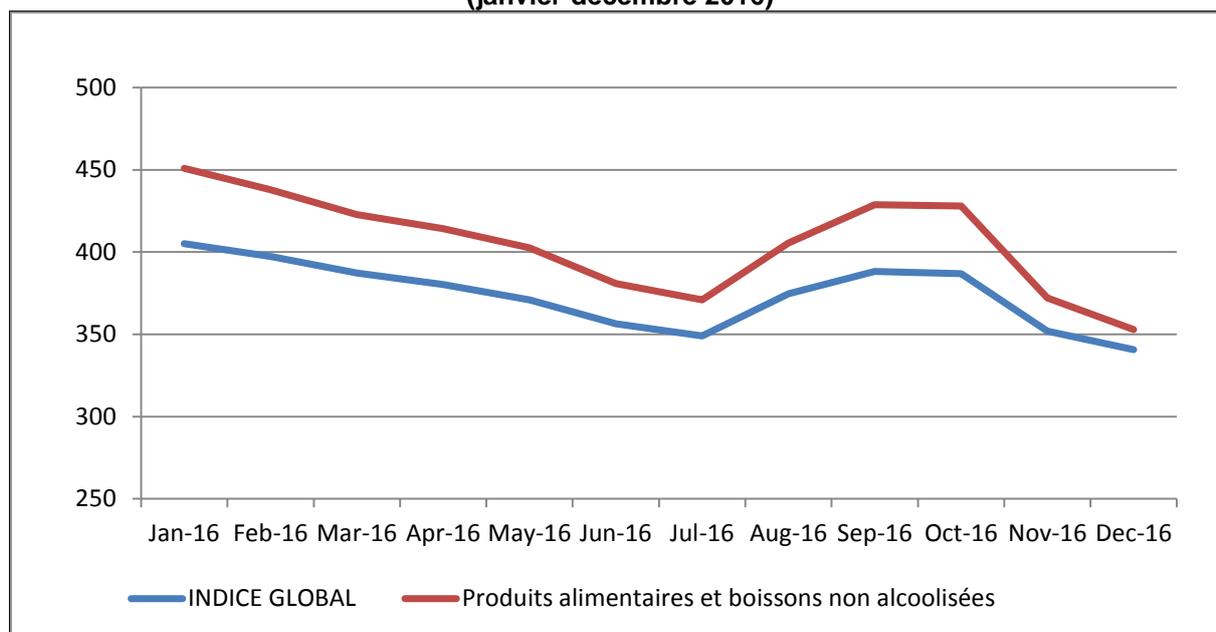
²⁰ FAO. 2014 Profils des pêches et aquacultures par pays 2014-2017. République centrafricaine.

²¹ Ibid.

4. MARCHÉS ET PRIX DES DENRÉES ALIMENTAIRES

En 2016 à Bangui l'indice global des prix à la consommation a connu une tendance baissière, marquée cependant par de légères hausses en juillet et septembre. L'indice des prix des denrées alimentaires était en moyenne 8 pour cent plus élevé que l'indice global dont elle a suivi la tendance, étant donné que les dépenses alimentaires représentent 60 pour cent des budgets des ménages (voir Graphique 15). En décembre 2016, l'indice des prix alimentaires était de 21 pour cent inférieur à son niveau de 2015, mais de 12 pour cent plus élevé qu'en décembre 2012, signes d'une amélioration relative des conditions de l'offre des produits, de la situation des transports et des circuits de commercialisation.

Graphique 15: République centrafricaine, Bangui - Indice des prix à la consommation (janvier-décembre 2016)

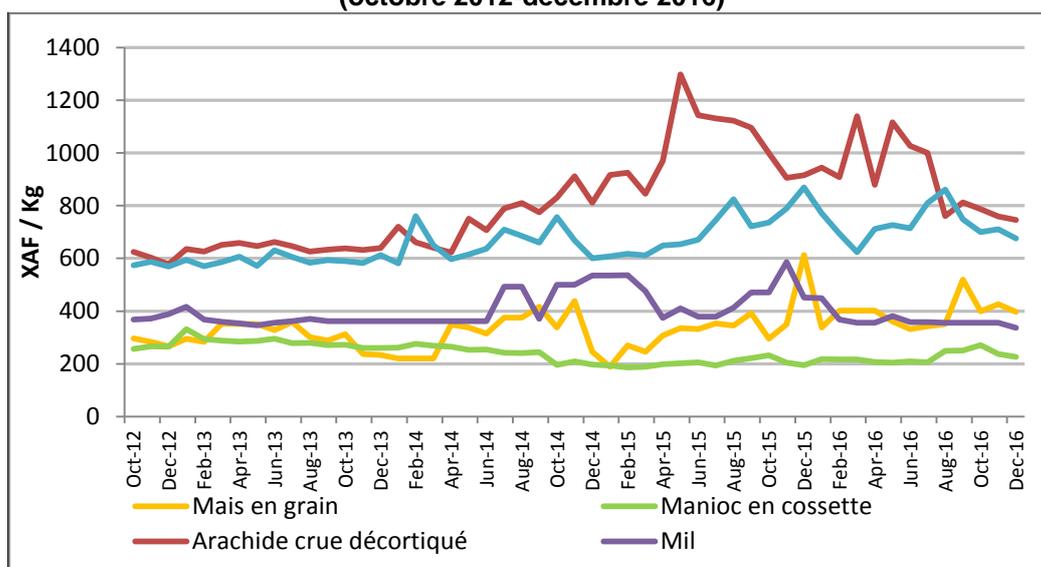


Source: ICASEES.

En décembre 2016, les prix de la plupart des produits alimentaires à Bangui étaient de 35 pour cent inférieurs à leurs niveaux de l'année précédente, mais toujours plus élevés (de 50 pour cent) qu'en décembre 2012 avant la crise. Les prix du maïs, céréale la plus consommée, ont chuté de 25 pour cent entre octobre et décembre 2016, du fait d'une offre plus abondante émanant de la saison principale. Les prix des arachides, produit des préfectures septentrionales ou provenant du Tchad, ont été fort volatils en 2015 et 2016, enregistrant en décembre de cette année-là des baisses de 19 pour cent par rapport à décembre 2015, ce qui représentaient en revanche des hausses de 29 pour cent par rapport à décembre 2012, période d'avant-crise. De même, les prix de la farine de blé, essentiellement importé via le corridor Garoua Boulai (Cameroun) et Bangui, ont été marqués par une forte volatilité de 2015 à 2016 où, en décembre, ils étaient 22 pour cent plus bas que 12 mois auparavant et néanmoins 19 pour cent supérieurs à leur niveau d'avant-crise. Par contre, les prix du manioc produit localement, principale denrée de base, ont chuté de 16 pour cent entre septembre et décembre, mais étaient cependant 17 pour cent plus élevés que les très bas niveaux de décembre de l'année antérieure²². Quant aux prix du mil, produit essentiellement dans les préfectures septentrionales, ils étaient stables pendant la majeure partie de 2016, atteignant en décembre des niveaux bien inférieurs (-26 pour cent) à ceux de l'année antérieure et de la période d'avant (-14 pour cent).

²² Pendant la période de crise, les dislocations des circuits de commercialisation ont restreint le commerce du manioc dans les zones de production périphériques de Bangui, provoquant la baisse des prix dans la capitale.

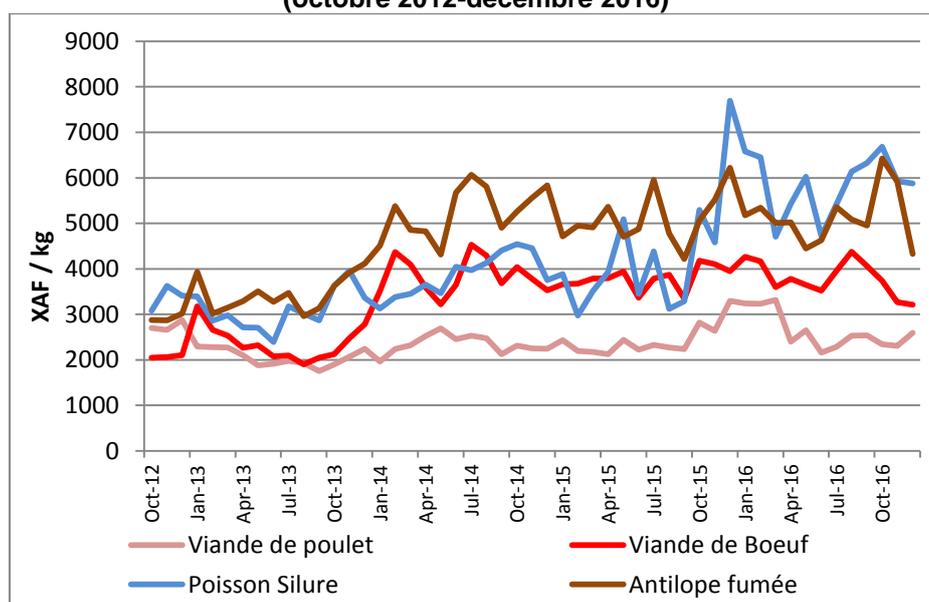
Graphique 16: République centrafricaine, Bangui - Prix des vivrières sélectionnés (octobre 2012-décembre 2016)



Source: ICASEES.

En 2016, les prix des différents types de viande étaient inférieurs à leurs niveaux de l'année précédente dans la capitale du pays, mais toujours plus élevés qu'à la période d'avant-crise. Les prix de la viande de bœuf étaient de 20 pour cent plus bas que 12 mois auparavant du fait du rétablissement partiel des échanges commerciaux entre les principaux marchés à bétail de Kaga Bandoro et l'abattoir de Bangui. Ces prix étaient cependant plus élevés que leurs niveaux d'avant-crise. De même, les prix de différents types de poissons étaient de 20 pour cent plus bas en 2016 qu'en 2015 en raison de l'amélioration de la situation sécuritaire dans les zones de pêche près de Bangui. Cependant, les prix du poisson fumé en 2016 avoisinaient leurs niveaux d'avant-crise, alors que le poisson frais se vendait 70 pour cent plus cher qu'avant la crise du fait des contraintes liées aux conditions de transport peu adaptées aux produits périssables des suites du conflit. De la même manière, les prix de la viande sauvage (antilope fumée) étaient, en décembre 2016, 30 pour cent moins élevés que douze mois auparavant, signent d'une amélioration des conditions d'accès aux aires de chasse. Ces prix étaient cependant 43 pour cent supérieurs à ceux d'avant crise. Les prix du poulet en décembre 2016 étaient en baisse de 20 pour cent par rapport à la même période en 2015 et 10 pour cent inférieurs aux niveaux d'avant-crise, en raison pour partie des opérations de reconstitution du cheptel menées par la FAO et ses partenaires, lesquelles ont contribué à compenser les pertes causées par la crise.

Graphique 17: République centrafricaine, Bangui - Prix des produits alimentaires sélectionnés (octobre 2012-décembre 2016)



Source: ICASEES.

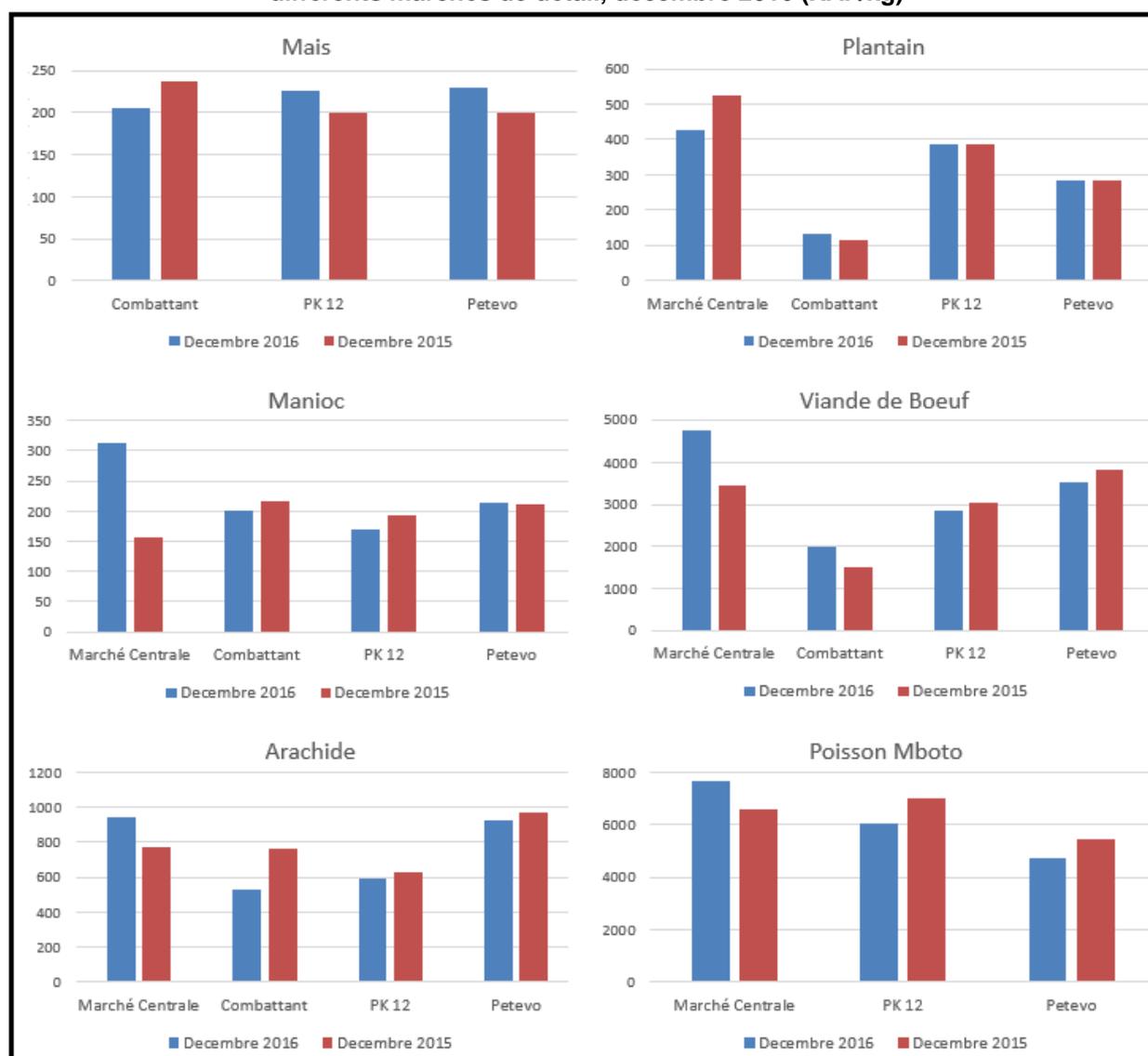
Avec l'appui technique de la FAO, une étude de marché a été menée en décembre 2016 par l'ICASEES en vue d'appréhender l'évolution du marché des vivres à Bangui. Des commerçants, transporteurs et consommateurs ont été interviewés dans quatre marchés de Bangui (Marché central, Petevo, Combattant, PK12). Les résultats de ces enquêtes ont confirmé une amélioration de l'offre des céréales et des produits d'élevage. En conséquence, dans plusieurs marchés, les prix des produits alimentaires ont fléchi au dernier trimestre de 2016, atteignant en décembre des niveaux de 12 pour cent inférieurs à ceux de l'année précédente, mais plus forts que ceux de l'avant-crise. Ainsi, les prix du maïs et du manioc aux marchés CombattantPK12 et Petevo ont baissé dans des fourchettes de 8 et 12 pour cent entre octobre et décembre, et de 6 et 14 pour cent par rapport à l'année précédente. Cependant les prix de maïs étaient de 55 pour cent supérieurs à leurs niveaux de l'avant-crise, alors que les prix du manioc évoluaient en dessous de ceux de décembre 2012. Au marché de Petevo, les prix des arachides ont fléchi de 18 pour cent entre octobre et décembre 2016, les baisses par rapport à 2015 étant de 4 pour cent, prix qui étaient néanmoins 26 pour cent supérieurs à leurs niveaux d'avant-crise. De même, au marché de PK12 en décembre 2016, les prix de la viande de bœuf et du poisson Mboto ont reculé de 6 et 14 pour cent respectivement par rapport à 2015, mais se situaient encore à plus de 30 pour cent de leurs niveaux d'avant crise:

- Ainsi, les prix des produits alimentaires étaient encore bien plus élevés qu'avant la crise à Bangui, soulignant le fait que malgré quelques améliorations, des contraintes majeures et des goulots d'étranglements bridaient encore les échanges commerciaux. À cet égard, l'étude souligne les situations suivantes: Pour les commerçants approvisionnant les marchés Combattant et Petevo, les coûts de transport avaient en moyenne baissé de 6 pour cent par rapport à l'année précédente, mais étaient encore 26 pour cent supérieurs à leurs niveaux d'avant-crise.
- Pour 55 pour cent des transporteurs, les barrages routiers, les pillages, ainsi que de nombreuses taxes formelles et informelles constituent une contrainte majeure au transport des denrées alimentaires.
- Les quantités de denrées transportées par voyage restent bien inférieures aux niveaux d'avant-crise, bien qu'ayant légèrement augmenté par rapport à 2015. Ceci s'explique par le souci de minimiser les pertes suite à des pillages éventuelles et la pénurie de véhicules adéquats²³. Ainsi, les transporteurs approvisionnant en manioc le marché Combattant en décembre 2016 transportaient 50 sacs par voyage, comparé à 40 sacs en 2015 et à 90 sacs avant la crise. La réduction des quantités transportées à chaque voyage a un impact majeur sur les frais de carburant et, par ricochet, sur les coûts de transport.
- Pour les grossistes aux marchés Combattant et PK12, les capacités de stockage disponibles sont inférieures de 25 pour cent en moyenne par rapport à la situation d'avant-crise du fait des dommages causés par le conflit. En outre, selon l'étude, l'abattoir au marché Combattant qui fonctionnait à 90 pour cent de sa capacité avant la crise, ne tournait plus qu'à 50 pour cent en 2016, en raison des incertitudes économiques et des risques de pillage. La diminution des capacités de stockage et la sous-utilisation de celles existantes peut provoquer la pénurie des denrées alimentaires et accentuer la volatilité des prix, car des stocks limités enclenchent une vive réaction des prix suite à des événements éphémères tels que l'installation de barrages routiers pour une journée ou un épisode sporadique de violence.

L'étude a révélé que des différentiels de prix significatifs existaient encore entre les marchés de Bangui pour la plupart des denrées alimentaires, car les facteurs mentionnés ci-avant entraînent aussi la segmentation des marchés, en plus d'attiser la hausse et la volatilité des prix. Ainsi, les prix des arachides aux marchés Central et de Petevo étaient de 60 pour cent plus élevés que ceux des marchés PK12 et Combattant, alors que du Marché Central au marché Combattant les prix de viande passaient du simple au double, les prix du poisson étant, quant à eux, de 62 pour cent plus élevés qu'au marché de Petevo. En revanche, les prix du maïs étaient semblables sur les principaux marchés de Bangui.

²³ Suite aux conflits, près de 80 pour cent de la population musulmane, qui traditionnellement gérait l'essentiel du commerce et les activités de transport, a fui le pays emportant ses véhicules. Les véhicules disponibles connaissent de graves problèmes d'entretien, conséquence de l'effondrement de l'économie qui rend difficile l'acquisition des pièces détachées et la remise à niveau des ateliers de réparation.

Graphique 18: République centrafricaine, Bangui - Prix des produits alimentaires sélectionnés dans différents marchés de détail, décembre 2016 (XAF/kg)



Source: ICASEES.

Dans le reste du pays, les prix des principales denrées de base ont suivi des tendances différentes de celles observées à Bangui, avec des hausses parfois très marquées ces derniers mois. Selon le bulletin du mVAM, entre décembre 2016 et janvier 2017, les prix du maïs ont connu des augmentations allant de 50 pour cent à 150 pour cent sur les marchés de Berberati (préfecture de Mambéré Kadéï Kadéï), de Bouar (préfecture de Nana Mambéré), de Bozoum (préfecture d'Ouham Pende), d'Obo (préfecture du Haut-Mbomou), de Yaloké (préfecture de Ombella-Mpoko) et de Zemio (préfecture du Haut-Mbomou). De même, pendant cette période, les hausses des prix du manioc ont été de 8 pour cent et 23 pour cent sur les marchés de Berberati et de Bambari (préfecture d'Ouaka) respectivement, pendant qu'elles dépassaient les 100 pour cent à Zemio entre décembre et janvier (mVAM Janvier 2017). En revanche, les prix du manioc ont reculé d'environ 30 pour cent à Bouar et à Bozoum entre novembre et janvier. L'analyse des données²⁴ révèle aussi l'existence de différentiels de prix significatifs entre marchés, mettant en relief leur faible intégration spatiale : en décembre 2016, les prix du maïs à Zemio étaient de 25 pour cent plus élevés qu'à Berberati, presque le double de ceux observés à Obo, et plus du double de ceux de Bouar, Bozoum et Yaloké. Les violences intercommunautaires continuent d'être le principal facteur attisant l'augmentation des prix et la segmentation des marchés, avec la reprise des conflits dans plusieurs parties du pays telles que les préfectures d'Ouham-Pende, de Nana-Gribizi, de Haute-Kotto et d'Ouaka, conflits qui ont provoqué le déplacement de 70 000 personnes au dernier trimestre de 2016.

²⁴ Source: PAM.

5. BILAN DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE DE CÉRÉALES 2016/17

La préparation du bilan alimentaire de la République centrafricaine pour la campagne agricole 2016 a été guidée par les hypothèses ci-après:

- De 5 millions d'habitants en 2016 avec un taux de croissance de 2 pour cent par an²⁵, la population de la République centrafricaine sera de 5,05 millions courant 2017, chiffre qui servira de base pour l'estimation de la consommation alimentaire pour l'année commerciale 2016/17.
- Les estimations des productions vivrières pour 2016 sont celles du Ministère en charge du développement rural et de la Représentation de la FAO-Bangui, assorties des appréciations de la mission.
- Les consommations annuelles per capita des principales denrées alimentaires sont de 148 kg pour manioc (cossettes), 17,01 kg pour le maïs, 1,9 kg pour le riz, 11,27 kg pour le mil/sorgho selon le Ministère en charge du développement rural, et de 6,7 kg pour le blé (farines) selon les estimations de la mission²⁶.
- Le taux de conversion du paddy en riz blanc est de 0,63, et celui du manioc en équivalents céréales est de 0,316627.
- Dans le contexte de rareté provoquée par la crise, les producteurs ont intérêt à limiter les pertes après-récolte. Mais les difficultés de commercialisation au niveau des villages peuvent entraîner de telles pertes, surtout pour les produits frais en l'absence des infrastructures de stockage. Pour les principales denrées en cause (cossettes de manioc, maïs, mil/sorgho, riz) l'on pourrait néanmoins estimer leurs pertes éventuelles à 5 pour cent vu qu'elles se conservent ou se vendent séchées.
- Semences : en raison des maigres récoltes, il y a lieu d'espérer qu'une partie des semences proviendra de l'assistance humanitaire. L'on retiendra les moyennes de taux de semis recommandés par le Ministère en charge du développement rural: 28 kg de semences par hectare pour le maïs, 15 kg/hectare pour le sorgho et le mil, et 35 kg/hectare pour le riz. Pour déterminer les quantités requises pour chaque spéculation, on multipliera le taux de semis correspondant par la superficie estimée en 2016, en raison de la persistance de l'insécurité, rendant difficile l'accès aux champs et compte tenu aussi de la rareté des semences. Cet exercice ne sera pas nécessaire pour le manioc, qui se reproduit par bouturage.
- Dans ce contexte de pénurie et du fait que le cheptel ait été fortement réduit, il n'est pas prévu de récolte pour l'alimentation animale, pas plus que pour l'exportation.
- Les stocks tant au début qu'à la fin de la campagne sont inexistants, toujours en raison des maigres récoltes et des taxes illégales et de racket dont font l'objet les agriculteurs de la part de bandes armées.
 - La faible production vivrière et la déstructuration des circuits de commercialisation évoquées dans les sections précédentes nécessitent des importations alimentaires par le secteur privé, de même que des dons alimentaires par la communauté internationale. S'agissant des importations du riz et du blé, elles s'élevaient respectivement à environ 11 509 tonnes et 9 771 tonnes en 2016, selon des données fournies par l'ICASEES. Vu l'amélioration des conditions de sécurité sur l'axe Garoua Boulai (Cameroun) et Bangui, l'on peut espérer une augmentation d'environ 10 pour cent de ces quantités en 2017, atteignant ainsi 12 659 tonnes et 10 748 tonnes respectivement.

Le bilan ainsi établi (voir tableau 6) révèle un déficit d'environ 6 700 tonnes de céréales qu'il faudra combler entre octobre 2016 et novembre 2017, en prenant en compte les importations commerciales éventuelles (23 407 tonnes) et les quantités d'aide alimentaire disponibles et prévues (34 000 tonnes). Sous la rubrique manioc apparaît un déficit important: 24 405 tonnes.

Considérant que le manioc et les céréales contribuent pour environ 25 pour cent et 20 pour cent respectivement, soit au total 45 pour cent, aux apports caloriques de la ration alimentaire journalière des Centrafricains, vu par ailleurs le potentiel industriel du manioc avec à la clé des emplois et des revenus décents, il emporte d'accélérer la production vivrière et agricole en générale. Dans cette perspective, l'accent sera mis sur l'amélioration de la productivité qui passe par l'introduction, la multiplication et la dissémination des variétés à hauts rendements grâce à des services d'encadrement renforcés, ainsi que la levée des contraintes à d'autres étapes des filières, à savoir le transport, le conditionnement, la transformation, le stockage et la commercialisation. Il serait utile, dans cette optique, de vulgariser les meilleures pratiques de l'agriculture de conservation adaptées aux changements climatique, y compris l'utilisation optimale des ressources hydriques et des fumures organiques, l'exploitation rationnelle des synergies entre les productions végétales et l'élevage, la gestion participative des espaces et autres ressources communautaires tout en garantissant la sécurisation foncière des ménages désireux de consentir des investissements à moyen et long-terme. Il conviendrait également d'alléger la pénibilité du travail agricole par la relance de la traction animale et l'introduction de la motorisation intermédiaire, par exemple, des motoculteurs à usage multiple, particulièrement à l'intention des femmes et des jeunes.

²⁵ UNFPA, 2016. World Population Dashboard. Central African Republic.

²⁶ Sur base des importations de blé (farines) de 2010 à 2012 et de la population correspondante.

²⁷ FAO/WFP Joint Guidelines for Crop and Food Security Assessment Missions (CFSAMs), January 2009.

Tableau 6: République centrafricaine – Bilan de l'offre et de la demande de céréales, 2016/17 campagne de commercialisation novembre-octobre ('000 tonnes)

	Maïs	Mil/ sorgho	Riz usiné	Blé	Total céréales	Manioc équivalent céréales
Disponibilités intérieures	96 239	28 973	7 313	0	132 525	223 391
Production	96 239	28 973	7 313	0	132 525	223 391
Variation de stocks	0	0	0	0	0	0
Utilisation totale	94 064	58 828	9 881	33 835	196 608	247 796
Consommation alimentaire	85 884	56 897	9 332	33 835	185 948	236 627
Semences	3 368	483	183	0	4 034	
Alimentation animale	0	0	0	0	0	
Pertes	4 812	1 449	366	0	6 626	11 170
Exportations	0	0	0	0	0	0
Besoins d'importation	2 175	-29 855	-2 568	-33 835	-64 083	-24 405
Importations commerciales	0	0	12 659	10 748	23 407	
Aide alimentaire en stock et prévue	0	0	0	0	34 000	
Déficit à couvrir					-6 676	

6. SECURITE ALIMENTAIRE

6.1 Evolution de l'insécurité alimentaire

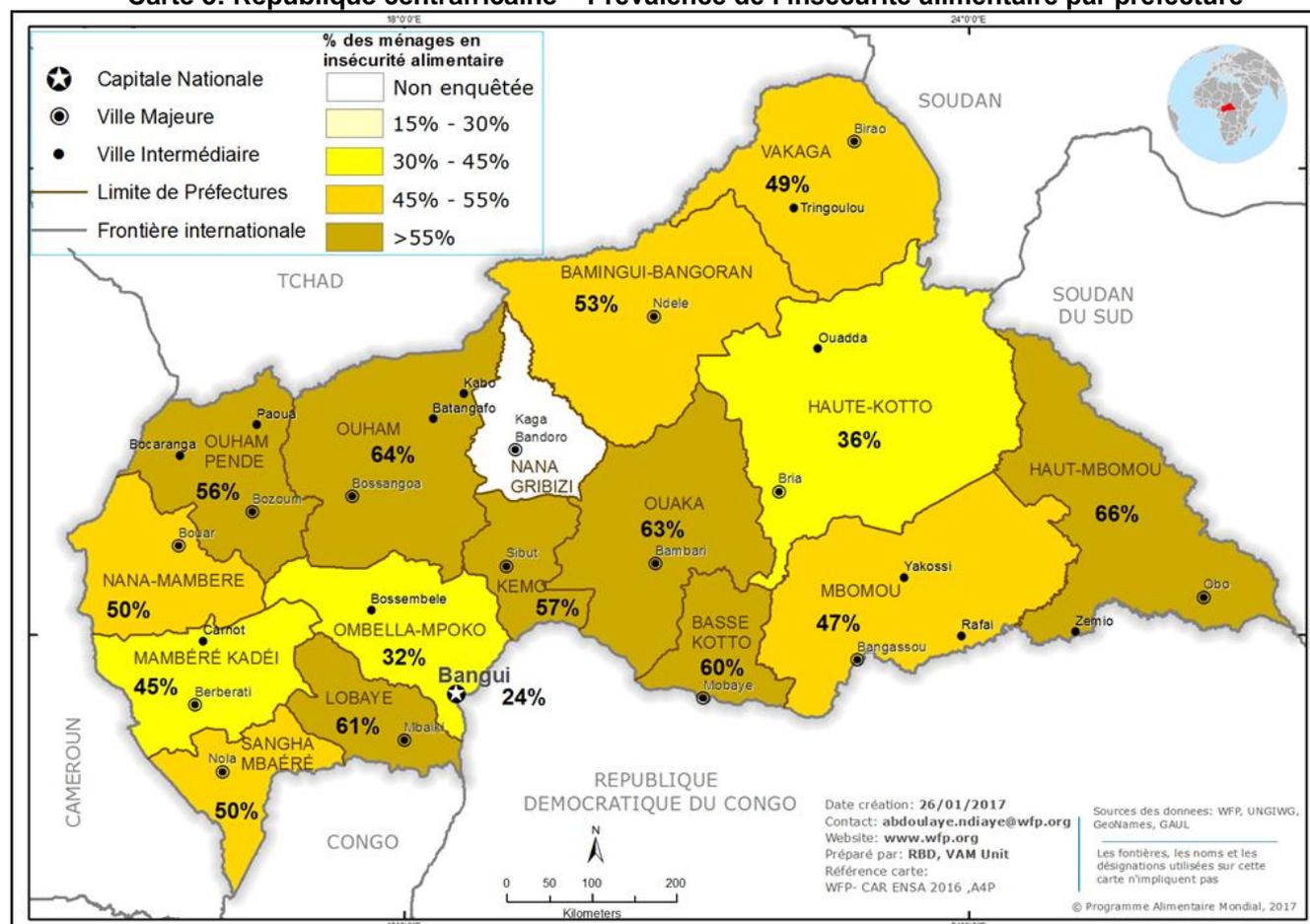
Le niveau global de l'insécurité alimentaire n'a pas connu d'évolution notable entre 2015 et 2016 et reste très préoccupant. En octobre 2016, 48 pour cent des ménages étaient en insécurité alimentaire, soit presque un ménage sur deux et environ 2 millions 125 personnes (ENSA, décembre 2016).

Cependant, la prévalence de l'insécurité alimentaire sévère a diminué passant de 16 à 6 pour cent en 2016 et celle de l'insécurité alimentaire modérée a augmenté, passant de 32 à 42 pour cent des ménages. Cette évolution au niveau national cache des situations et évolutions très différentes selon les préfectures.

Environ 6 pour cent des ménages, soit 268 000 personnes, sont en insécurité alimentaire sévère. Ils ont une consommation alimentaire extrêmement pauvre, sont dans une situation de très grande vulnérabilité économique et recourent à des stratégies qui mettent irrémédiablement en péril leurs moyens de subsistance futures. Environ 42 pour cent des ménages, soit un peu plus de 2 millions de personnes sont en insécurité alimentaire modérée. Ces ménages ont une consommation alimentaire limite, sont vulnérables économiquement et recourent à des stratégies d'adaptation de crise qui mettent en péril leurs moyens de subsistance future. Environ un tiers des ménages (37 pour cent) sont dans une situation de sécurité alimentaire limite. Ils ont une consommation alimentaire tout juste adéquate sans recourir à des stratégies de survie irréversibles.

La proportion de ménages en insécurité alimentaire est la plus élevée dans les préfectures de Haut Mbo-mou (66 pour cent), Ouham (64 pour cent), Ouaka (63 pour cent), Lobaye (61 pour cent) et Basse Kotto (60 pour cent). Les taux d'insécurité alimentaire sévère dépassent 10 pour cent des ménages dans les préfectures de Ouaka (16 pour cent), Sangha Mbaéré (15 pour cent), Bamingui Bangoran (12 pour cent) et Basse Kotto (11 pour cent).

Carte 5: République centrafricaine – Prévalence de l'insécurité alimentaire par préfecture



Source: ENSA, décembre 2016.

L'ENSA a également montré que les réfugiés et les ménages déplacés en camps/sites/enclaves sont particulièrement touchés par l'insécurité alimentaire (respectivement 77 et 58 pour cent) et sont souvent dans une situation de grande vulnérabilité économique. Chez les ménages déplacés, 27 pour cent vivent de la mendicité ou de l'assistance, 26 pour cent du travail journalier. Chez les réfugiés, 63 pour cent vivent du travail journalier. Une faible partie d'entre eux ont accès à la terre (27 pour cent chez les déplacés et 18 pour cent chez les réfugiés), moins d'un cinquième ont cultivé (autour 18 pour cent) et moins de 5 pour cent possèdent du bétail. Si l'insécurité alimentaire est aussi élevée chez les ménages déplacés accueillis dans une famille (54 pour cent) et chez les retournés (56 pour cent), ils ont généralement plus accès à la terre et sont proportionnellement plus nombreux à cultiver.

Au niveau national, presque un tiers des ménages sont des déplacés, réfugiés ou anciennement déplacés. Ainsi 21 pour cent sont des retournés, 7 pour cent sont des déplacés dans des camps/sites/enclaves, 2 pour cent sont dans des familles d'accueil et 1 pour cent sont des réfugiés. Ces déplacements contribuent à la grande pauvreté des ménages contraints d'abandonner leurs avoirs et leur terre. Un quart des ménages ont accueilli des déplacés/réfugiés pendant l'année ce qui contribue à l'épuisement de leurs ressources.

L'analyse IPC de février 2017 a confirmé que les populations les plus vulnérables sont les personnes déplacées sur sites ou vivant en famille d'accueil dont l'accès aux moyens d'existence reste très limité. On note une concentration des déplacés dans la Ouaka, dans l'Ombella M'Poko, dans l'Ouham et dans la Kémo. Par rapport à décembre 2015, malgré les récents événements qui ont obligés la population à se déplacer, il a été observé une diminution du nombre de déplacés internes sur site et en famille d'accueil dans les préfectures de l'Ouham-Pendé, de la Haute-Kotto et de la Nana-Gribizi. Ces populations déplacées restent privées de leurs moyens d'existence.

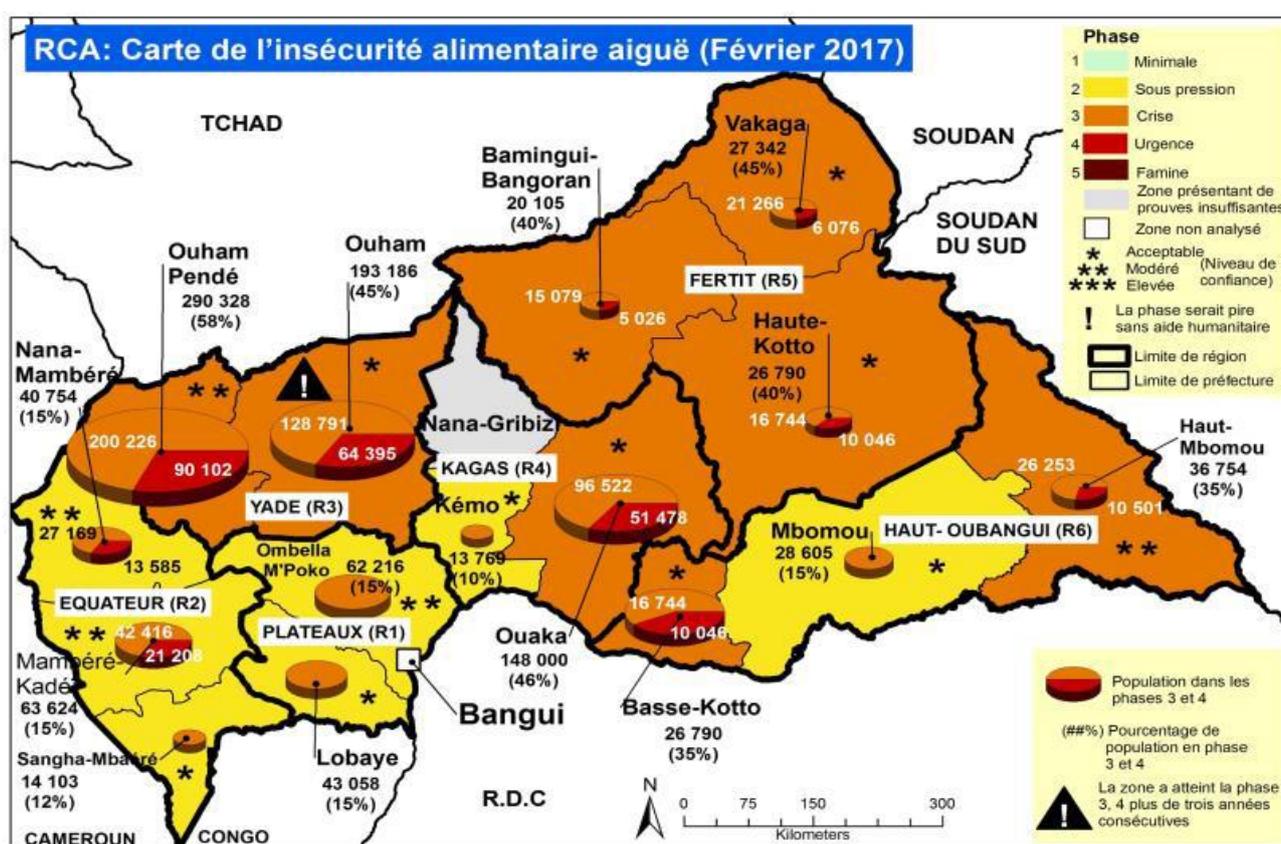
L'analyse IPC (fév. 2017) a estimé qu'environ 1 110 000 personnes sont en phase humanitaire (IPC 3 et 4), dans les zones analysées, sans compter la Nana-Gribizi et Bangui. Sur quinze préfectures analysées, 8 ont été classées en phase 3, principalement à cause de l'impact de l'insécurité civile sur les moyens d'existence et les difficultés d'accéder pleinement aux aliments, ainsi qu'à une production qui n'a pas encore atteint le niveau d'avant la crise de 2012.

La préfecture de Nana-Gribizi semble également être dans une phase humanitaire, malgré des données insuffisantes pour assurer une classification IPC avec un niveau de confiance acceptable, La sévérité et l'importance géographique des conflits influencent la magnitude des populations en phase humanitaire (IPC 3 et 4). Les préfectures de la Bamingui-Bangoran, de la Haute-Kotto et de la Basse-Kotto sont passées de la phase 2 à la phase 3 par rapport à l'analyse de décembre 2015.

Par rapport à décembre 2015, la tendance de l'analyse actuelle montre une détérioration de la sécurité alimentaire des ménages dans les zones analysées, avec une situation préoccupante dans les zones du Nord-Ouest, du Centre-Nord, du Centre-Sud et de l'Est en raison de l'insécurité. Les zones en phase de crise sont : l'Ouham-Pendé, l'Ouham, la Bamingui-Bangoran, la Vakaga, la Haute-Kotto, la Ouaka, la Basse-Kotto et le Haut-Mbomou.

Les zones de Bria et Yalinga, dans la Haute-Kotto, de Bambari et Bakala, dans la Ouaka, de Batangafo, Markounda, Kabo et Bouca dans l'Ouham et de Bocaranga, Kouï, Ngaoundaye, Ndim et Sud Paoua, dans l'Ouham-Pendé, pourraient se trouver dans une situation pire que celle de leur préfecture respective. Quant à l'Ouham, elle est en phase 3 et 4 depuis plus de 3 années consécutives.

Carte 6: République centrafricaine – Insécurité alimentaire aiguë, février 2017



Source: IPC, République centrafricaine, février 2017.

6.2 Moyens d'existence

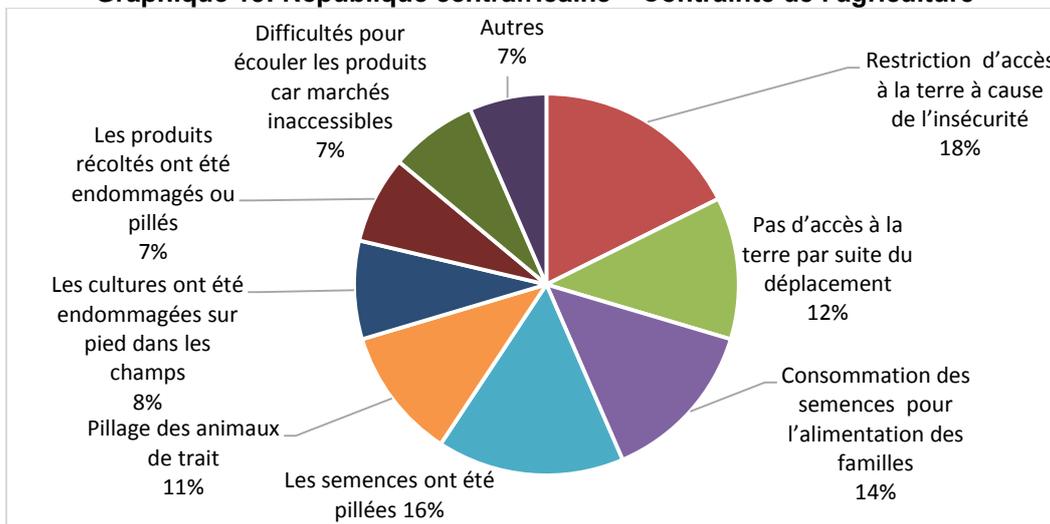
L'enquête conjointe CFSAM révèle que 82 pour cent des groupes de discussion ont indiqué que dans leurs communautés la principale source de revenu est la vente des produits vivriers suivis par l'assistance alimentaire (25 pour cent) et la pratique du petit commerce (13 pour cent). La pratique de l'agriculture n'a pas repris son cours en 2016, en effet une détérioration importante a eu lieu pour la pratique des cultures de rente (9 pour cent en 2016 comparé à 12 pour cent avant la crise).

Les résultats de la CFSAM corroborent ceux de l'ENSA de 2016 qui avaient soulignés que l'insécurité, le manque des moyens et les semences pèsent toujours sur la production agricole. Ainsi pour 52 pour cent des ménages, l'agriculture et la vente de produits agricoles sont la principale source de revenu. Environ 11 pour cent vivent du travail journalier agricole, 2 pour cent vivent de la chasse, cueillette et de la pêche et 2 pour cent de l'élevage et de la vente de produits d'élevage.

Le conflit, la recrudescence de la violence et les mouvements de population continuent d'impacter les moyens d'existence des communautés du pays.

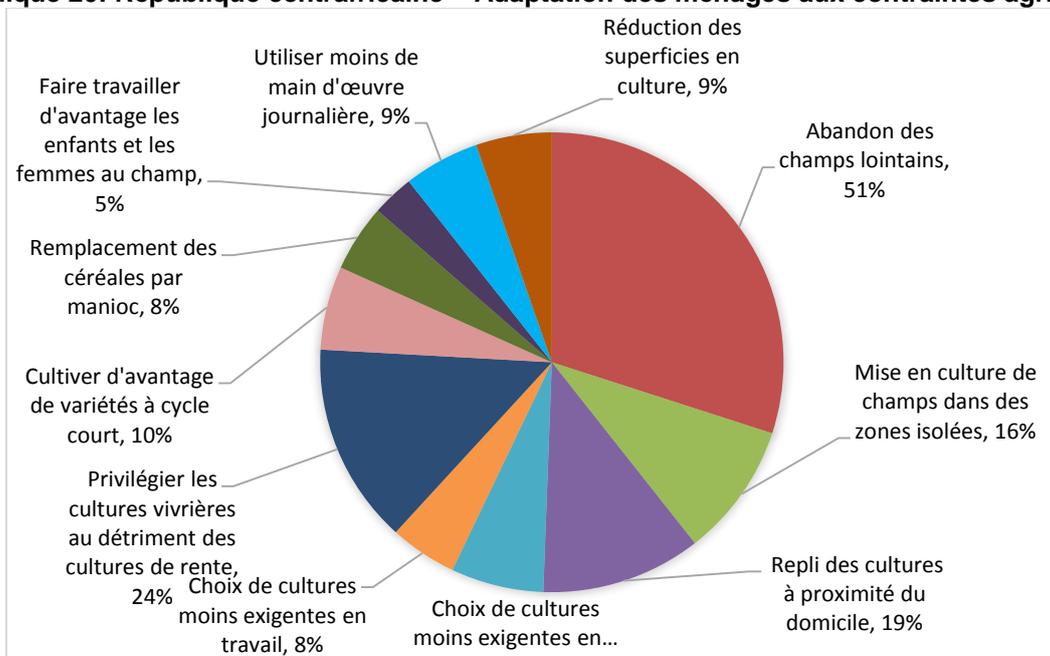
Parmi les communautés enquêtées, 18 pour cent ont indiqué qu'ils n'ont pas pu cultiver du fait des incidents sécuritaires, 12 pour cent n'ont pas pu accéder à leurs champs à cause du déplacement de la population tandis que 7 pour cent se sont fait confisquer leurs parcelles de terrain. Il faut également souligner que même ceux qui ont cultivé, ont fait face à des contraintes telles que le pillage des produits récoltés (8 pour cent) ainsi que des difficultés à écouler les produits sur le marché (8 pour cent).

Graphique 19: République centrafricaine – Contrainte de l'agriculture



Pour faire face à ces contraintes, les communautés enquêtées ont adopté des stratégies qui mettent en péril leurs capacités d'accéder à l'alimentation. Ainsi, 51 pour cent des communautés ont souligné qu'ils ont abandonné les champs lointains tandis que 19 pour cent préfère pratiquer des cultures à proximité du domicile suivi par 24 pour cent qui ont indiqué privilégier les cultures vivrières au détriment des cultures de rente.

Graphique 20: République centrafricaine – Adaptation des ménages aux contraintes agriculture



Les ménages qui pratiquent l'élevage font face à des contraintes similaires, ainsi 64 pour cent des communautés enquêtées ont révélé que la perte de bétail est une contrainte principale, suivi par l'inaccessibilité aux pâturages (22 pour cent), la perte des animaux de trait (16 pour cent) et des équipements d'élevage (9 pour cent).

6.3 Stratégies

Presque la moitié des ménages (43 pour cent) ont recours à des stratégies d'adaptation pour faire face au manque de nourriture ou d'argent pour s'en procurer (ENSA, décembre 2016). Environ 19 pour cent adoptent des stratégies de stress (empreint d'argent ou de nourriture, dépense de l'épargne, vente d'actifs domestiques non productifs, etc.), 11 pour cent adoptent des stratégies de crise (réduction des dépenses de santé ou d'éducation, vente d'actifs productifs ou retrait des enfants de l'école) et 12 pour cent recourent à des stratégies d'urgence (mendicité, activités illégales, vente de maison/terrain, etc.). Les communautés enquêtées lors de la CFSAM ont recours à des stratégies d'adaptation dommageables pour le bien-être de leurs ménages. Ainsi, presque 1 ménage sur 2 diminue le nombre de repas consommés au cours de la journée ou ont recours à des quantités réduites d'aliments (22 pour cent).

6.4 Consommation alimentaire

D'après l'ENSA conduite en octobre 2016, 60 pour cent des ménages ont une consommation alimentaire qui n'est pas satisfaisante. Environ 27 pour cent des ménages ont une consommation alimentaire pauvre et 33 pour cent des ménages ont une consommation alimentaire limitée.

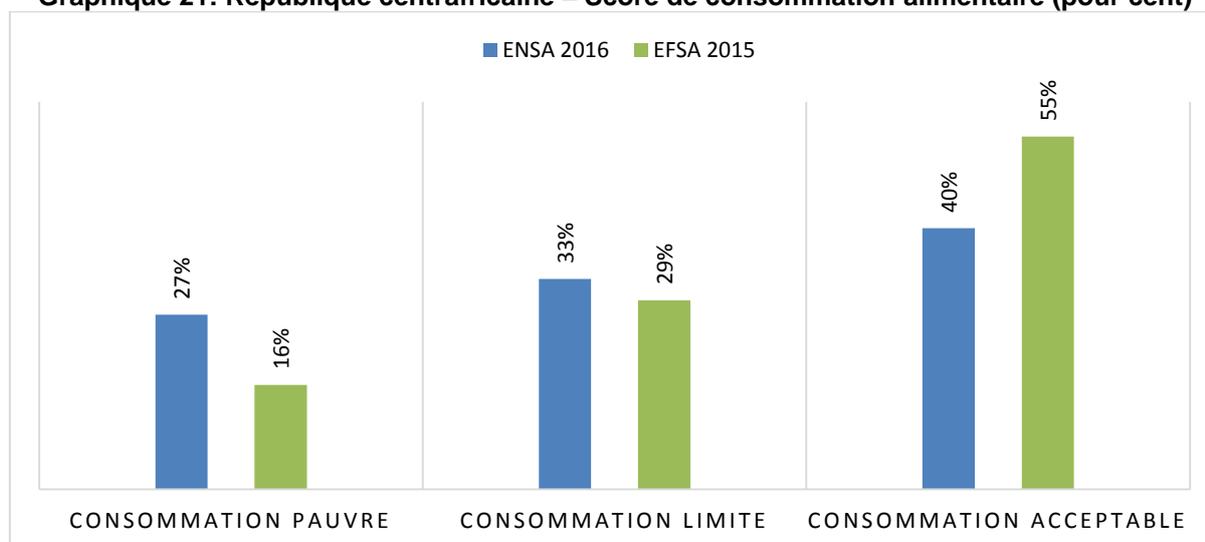
Les ménages avec une consommation alimentaire pauvre ont un régime très peu diversifié et très insuffisant : ils consomment principalement des céréales (3 jours par semaine) et des légumes (2 jours par semaine). Les protéines, légumineuses et les fruits sont consommés moins d'une fois par semaine. Tandis que le lait et les produits laitiers ne sont pratiquement pas consommés par les ménages.

Les ménages avec une consommation alimentaire limitée consomment plus fréquemment des céréales (plus de 5 jours par semaine) par rapport au groupe précédent, ils consomment plus souvent des légumes (5 jours) et un peu plus souvent des légumineuses (1 jour). La consommation de fruits, de légumineuses et de protéines animales est très faible, celle du lait est pratiquement inexistante.

Le pourcentage des ménages qui ont une consommation alimentaire non adéquate a beaucoup augmenté depuis 2015, passant de 45 pour cent en 2015 à 60 pour cent des ménages en 2016. Le pourcentage des ménages avec une consommation alimentaire pauvre a augmenté de manière régulière depuis 2015, passant de 16 pour cent en 2015 à 27 pour cent en 2016.

Le pourcentage des ménages avec une consommation alimentaire limitée a lui aussi augmenté, passant de 29 pour cent en 2015 à 33 pour cent en 2016²⁸. Ainsi depuis 2014, le régime alimentaire des ménages continue de s'appauvrir, on peut en effet remarquer les difficultés d'accès à une alimentation saine et riche qui va se maintenir pour les réfugiés, les déplacées, les retournées, les personnes pauvres, à cause de la persistance de la crise sécuritaire et ses effets sur le fonctionnement normal des marchés et les principales sources de revenus des ménages.

Graphique 21: République centrafricaine – Score de consommation alimentaire (pour cent)



Source: ENSA 2016 et EFSA 2015.

²⁸ ICASEES et PAM. République centrafricaine – Enquête Nationale de la Sécurité Alimentaire (décembre 2016): <http://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/ena/wfp290682.pdf>

7. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Les analyses effectuées par la Mission et le rôle central dévolu à l'agriculture pour le relèvement économique et social en Centrafrique comme facteur de réconciliation nationale, d'atténuation des disparités socioéconomiques entre les régions, de création d'emplois décents et de renforcement de la sécurité alimentaire appellent les recommandations suivantes:

7.1 Cultures vivrières

- Face à des rendements moyens anormalement faibles et de nature à décourager les producteurs, il est recommandé que le Gouvernement et ses partenaires au développement élaborent et appliquent des politiques volontaristes pour l'introduction généralisée des variétés performantes accompagnées d'itinéraires techniques appropriés en vue de doubler les rendements des principales céréales et de tripler ceux du manioc dans des délais raisonnables, à l'instar de certains pays du Continent (Nigéria, Ghana, ou encore le Malawi). À cet effet, la Centrafrique devrait renforcer sa coopération avec les institutions telles que le CIRAD, IITA, la FAO, le Centre du riz pour l'Afrique, entre autres.
- Dans la même lancée, le manioc en Centrafrique devrait être considéré, non seulement comme une culture vivrière essentielle, mais également comme matière première industrielle donnant lieu à des produits élaborés agro-alimentaires et à usages divers, y compris les amidons et alcools, ainsi que les biocarburants. Cette approche contribuerait de manière appréciable à la création d'emplois et de revenus décents pour les producteurs, les industriels et les négociants.
- Il importe que l'amélioration des rendements au niveau des exploitations familiales soit appuyée par la relance de la traction animale et l'introduction de la motorisation intermédiaire, par exemple, des motoculteurs à usages multiples, afin d'alléger la pénibilité du travail agricole et promouvoir l'entrepreneuriat rural, particulièrement à l'intention des femmes et des jeunes.

7.2 Cultures de rente (coton, cacao, palmier à huile)

- La relance des cultures de rente étant essentielle à la diversification des revenus agricoles et à la restauration et au développement du tissu agro-industriel centrafricain, le Gouvernement devrait privilégier ses interventions en faveur du monde rural dans les domaines d'intérêt public qui relèvent plus de ses fonctions régaliennes, en l'occurrence le renforcement des capacités techniques, humaines et matérielles des institutions telles que l'ICRA, et l'ACDA, afin de leur permettre d'acquérir des variétés performantes de plants, les multiplier et les distribuer aux groupements villageois qu'elles auront formés à la maîtrise des itinéraires techniques appropriés.
- Il convient, dans cette optique, de renforcer les associations de producteurs en institutionnalisant les pratiques de mutualisation bénéfique des efforts et d'autonomisation tels que les Champs-écoles paysans, les associations villageoises d'épargne et de crédit (ou tontines améliorées) soutenues par des établissements de microfinance plus structurés ou des banques commerciales.
- L'appui à l'agriculture familiale devrait privilégier l'approche filière de la production à la commercialisation en passant par le conditionnement et la transformation afin d'éviter les goulots d'étranglement et de garantir une meilleure valeur ajoutée pour les acteurs impliqués.
- Il est également recommandé d'encourager l'implication des capitaux privés nationaux et internationaux dans le développement de l'agriculture commerciale et l'agro-industrie par la mise en place des mesures incitatives dont la sécurisation foncière et la restauration de la sécurité dans les zones de production.

7.3 Élevage

- Dans le programme de relance de l'élevage envisagé par le Gouvernement comme moyen de prévention et de gestion de conflit et de la promotion du mieux vivre ensemble, il conviendrait d'encourager le développement de l'élevage d'embouche dans les périphéries urbaines, particulièrement à proximité des abattoirs. Ceci implique la construction d'enclos à bétail, l'introduction et la vulgarisation des cultures fourragères à fort potentiel, la valorisation des résidus des récoltes et des sous-produits agro-industriels.
- Un accent particulier devrait être mis sur la promotion des élevages à cycle court, y compris les petits ruminants, les porcs et les volailles en association avec d'autres activités agricoles, dans le but notamment de faciliter l'insertion des femmes et des jeunes dans l'économie rurale.
- Le Gouvernement en collaboration avec les acteurs humanitaires et de développement devrait promouvoir des activités pourvoyeuses de revenus en accord avec la mobilité des éleveurs (valorisation des produits d'élevage: viande fumée, lait pour le programme nutrition, petites unités de production villageoise de fromage, etc.).

- Le Gouvernement en collaboration avec les acteurs humanitaires et de développement devrait appuyer l'émergence des plateformes agriculteurs/éleveurs visant à l'élaboration d'un plan local de répartition des espaces pour l'élevage des animaux et l'agriculture ainsi que la gestion de conflits locaux.

7.4 Pêche et pisciculture

- Dans le cadre du Plan de relèvement et de consolidation de la paix, il conviendrait d'aider les pêcheurs à reconstituer et à améliorer leurs outils de production, de renforcer leurs capacités à tous les stades de la filière, y compris la cogestion des plans d'eau par une pêche responsable. L'adoption et l'application du Code de la pêche et de l'aquaculture, actuellement en préparation, sera un pas décisif en ce sens.
- S'agissant de la pisciculture dont le développement bute sur l'insuffisance des aliments et la pénurie des alevins, il conviendrait de promouvoir la recherche des substituts aux sous-produits agro-industriels généralement destinés à l'alimentation des poissons, ainsi que l'association pisciculture-élevage de volailles ou de porcs, la culture et la valorisation des fourrages aquatiques tels que l'azolla ou encore la spiruline. Il est par ailleurs essentiel de réhabiliter la station de Landjia et ses relais à Bambari et à Bouar, pour relancer la production d'alevins, la formation et l'encadrement des pisciculteurs à toutes les étapes de la filière.

7.5 Système multisectoriel de suivi de la sécurité alimentaire et de la nutrition

- Outre la réalisation d'un recensement agricole couvrant les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, il est recommandé la mise en place d'un système d'information et d'alerte rapide sur la sécurité alimentaire afin de générer des données nécessaires en temps opportun comme base de décisions par les acteurs humanitaires et de développement. Le renforcement de l'ICASEES et des statistiques agricoles serait approprié à cet effet.

7.6 Assistance alimentaire et nutritionnelle

- Poursuivre l'assistance alimentaire et nutritionnelle en cours pour les populations vulnérables, c'est-à-dire les réfugiés et les personnes déplacées sur les sites, camps et enclaves.

Enquête terrain: ONG partenaires et axes de déploiement

ONG	AXES
CALEBASSE + ONFR	Axe Bangui - Mbaïki/Mbaïki - Boda
GEPAD	Axe Bangui - Damara - Yaloké (hors Bossembélé)
GAPAFOT	Axe Bossembélé - Ndjoh - Bossangoa
AMAP	Axe Bossangoa - Nana Bakassa - Batangafo
SOLIDARITES INTERNATIONAL	Axe Kabo - Moyenne Sido
ARND	Axe Ngaoundaye - Paoua - Markounda
CRS/CARITAS	Axe Bocaranga - Bouar
AHA	Axe Berberati - Nola
EHELLE	Axe Kaga Bandoro - Mbrès
NDA	Axe Birao et alentours
ACORD	Axe Bamingui - Ndélé
MAHDED	Axe Ippy - Bria
AEPA	Axe Mobaye - Bangassou
KWA TI YAKA + LIFA	Axe Bangassou - Zémio/Zémio - Obo
Nombre total de villages	182
Nombre total de Focus Group Discussions	364

ISBN 978-92-5-209903-1



9 7 8 9 2 5 2 0 9 9 0 3 1

I7743FR/1/09.17